

N° 52
10F
Mai - Juin
2001

La Page

DU 14^E ARRONDISSEMENT

MUNICIPALES

Changement de majorité pour le 14^e : Castagnou arrive aux affaires. Les résultats, la nouvelle équipe, les projets du maire, mais aussi les surprises des nouveaux occupants et le vote des résidents étrangers. > PAGE 2

BROUSSAIS À CŒUR OUVERT

Tous ensemble, redessins Broussais. Ouvrons enfin un vrai débat sur l'avenir de l'hôpital : projet médical et aménagements. > PAGE 4

MATIÈRE À RÊVER

Portrait du sculpteur atypique Jacques Dufresne qui continue, à presque 80 ans, de nous émerveiller. Visite guidée de son atelier. > PAGE 6



ACCORDÉON ET CHANSONS

Les doigts de Dany courent sur les boutons de nacre et Fréhel, Ferré, Mac Orlan, font irruption dans les restos-bistros du quartier. > PAGE 7

Ça déménage ! Le quartier a bouffé du lion

● Le 14^e fait peau neuve ! Le Lion de Denfert, symbole de résistance et emblème du quartier, part ainsi pour une cure de jouvence (lire ci-dessous),... mais pas à l'hôpital Broussais, aujourd'hui en plein chambardement. De son côté, la nouvelle équipe municipale a emménagé place Ferdinand-Brunot, avec beaucoup de résolutions, de promesses, et quelques surprises (p.2). A l'image de notre Lion, restons vigilants ! Les associations entendent bien débattre enfin de l'avenir de Broussais (p.4), d'urbanisme, de qualité de vie, et du fonctionnement des instances participatives. Une énergie renouvelée pour faire entendre leurs voix !



Le Lion de Belfort a quitté sa tanière de Denfert-Rochereau pour jouir d'une cure de jouvence de trois à quatre mois.

25 mars, place Denfert-Rochereau, 7 h 45. Il pleuvine. Un échafaudage entoure le Lion, emblème de la place (voir p. 5). Le fauve de 3,30 m de haut sur 7,30 m de large est déjà déboulonné et surélevé sur un support métallique. Un camion-grue stationne à proximité, élevant son bras, prêt à saisir. Quelques badauds matinaux s'arrêtent pour contempler cette effervescence inhabituelle.

En quinze minutes à peine, le Lion est attaché, dompté et relié à la grue. Malgré quelques tentatives de résistance, il se soumet et ses trois tonnes s'élèvent bientôt dans les airs, à quelques mètres au-dessus du sol. Il se laisse faire,

impassible, abasourdi. La grue vient le déposer sur le plateau d'un camion. Le Lion résiste à nouveau. Les hommes s'aident de sangles pour positionner la bête qui vient bientôt prendre sa place dans le camion, enserrée et fourbue.

Le vieux Lion, installé ici depuis 1880 pour commémorer le siège de Paris, quitte sa tanière pour bénéficier durant trois mois d'une cure de jouvence. "La structure interne s'affaïsse", explique Patrick Palem, le directeur de la Socra, la société chargée de sa restauration. "L'ossature est en fer et la peau en cuivre. Les deux métaux, au contact, créent un phénomène de pile électrique. On parle de contact électrolytique. Du coup, le fer s'effeuille et explose. La rénovation comprend trois étapes. La première consiste à reprendre tous les points

endommagés de la structure et à les renforcer. La deuxième, à traiter la surface du cuivre, elle aussi très corrodée. Enfin, nous allons disposer un isolant en téflon à tous les points de contact entre le fer et le cuivre afin d'éviter que le phénomène ne se reproduise".

La coque de cuivre de 1,5 mm d'épaisseur est fissurée en plusieurs points et des trous se sont formés à cause du gonflement du fer. Sans compter les agressions extérieures de la pollution. Ces défauts seront corrigés. Et l'application d'une patine, après ponçage, doit permettre de préserver cette coque. "Le Lion conservera pourtant sa couleur actuelle de vert patiné", rassure Patrick Palem.

LOUIS GUINAMARD

> VOIR HISTORIQUE PAGE 5

PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ

D2 Bl ja 29508



UN ABONNÉ DE LA PAGE DEVIENT MAIRE DE PARIS

C'était au moment des "Portes ouvertes d'artistes" en 1999 que, dans les couloirs du Château Ouvrier, Bertrand Delanoë s'était abonné la première fois à La Page.

Il y avait lu l'article sur notre mosaïste préférée, Ghislaine César, et sur notre bagarre pour obtenir la réhabilitation du Château Ouvrier de la rue Raymond-Losserand ! Il fallut cependant se bagarrer aussi avec lui pour qu'il paie un abonnement de soutien : dernier billet de cent francs en poche, il souhaitait offrir un pot à ses potes.

Un an plus tard, son secrétariat nous téléphona pour annoncer le passage d'un coursier afin de régler les 50 francs cash pour son réabonnement à La Page ! Nous n'avons rien contre les coursiers, mais l'économie d'un saute-ruisseau de la mairie aurait peut-être permis à B. Delanoë de se payer le luxe d'un abonnement de soutien ?

JUTTA BRUCH

LES ROUGES ARRIVENT !

"Les rouges arrivent, tenez-vous à carreau." C'est sur ce genre de recommandations que les élus et conseillers de la précédente équipe municipale ont quitté leurs secrétaires et le personnel de la place Ferdinand-Brunot. Quelques jours après leur prise de fonction, les nouveaux arrivés ne tarissent pas d'éloges sur ce personnel, compétent, qualifié et avec qui ils n'ont aucun mal à travailler. Ils n'en disent pas autant des "savonnettes" laissées ici ou là par leurs prédécesseurs. Principal grief, celui des dossiers disparus dont notamment ceux des attributions des places en crèche et logements sociaux. Au chapitre des tracas quotidiens, celui du manque d'ordinateurs. A part les bureaux des secrétaires, les anciens élus semblaient ne pas disposer de cet outil de travail rapide et efficace. En revanche, ils disposaient d'un autre outil, peu répandu dans d'autres domaines d'activité mais tout aussi rapide et efficace que l'ordinateur : la pédale à secrétaire. Sous le bureau de certains élus, les nouveaux arrivants ont découvert une pédale à deux positions. Une pression d'un côté et la secrétaire arrive avec le café. Une pression de l'autre et c'est le moment pour elle de venir exercer ses qualités de sténographe pour prendre la dictée d'un courrier ou bien d'apporter les photocopies ou le dossier demandé plus tôt. Aujourd'hui, les pédales sont débranchées et les nouveaux élus ont apporté leur ordinateur personnel au bureau. Dans les secrétariats, l'ambiance est plutôt détendue et à part la tenue rouge officielle laissée aux huissières, rien ne montre que le rouge est mis.

JEAN-PAUL ARMANGAU

UNE JOURNÉE POUR LES VICTIMES DE LA TORTURE.

Communiqué des groupes ACAT 14e (1) et Amnesty International 14.

Le 26 juin aura lieu la Journée internationale pour les victimes de la torture. Créée par les Nations Unies, cette journée veut rappeler l'entrée en vigueur, en 1987, de la convention contre la torture et pour "l'illégalité absolue et universelle de la torture". Il ne faut pas en rester au symbole. Poursuivons auprès de nos concitoyens, le travail de sensibilisation à l'ampleur du phénomène tortionnaire.

A nous de rappeler, à nos gouvernants, les engagements de la France contre la torture.

(1) Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

Castagnou plébiscité au sein du Conseil

● Élection du maire et de ses neuf adjoints. La nouvelle majorité dispose de 24 conseillers sur 30.

Lundi 2 avril, le nouveau conseil d'arrondissement a élu Pierre Castagnou maire du 14e grâce aux 24 voix de la gauche.

"Pierre Castagnou, Pierre Castagnou, Pierre Castagnou..." A vingt-quatre reprises le nom de la tête de liste de la gauche plurielle a été prononcé par la secrétaire de séance, Karine Petit, la benjamine du nouveau conseil d'arrondissement. L'ancien conseiller de François Mitterrand succède ainsi à Lionel Assouad (RPR) qui tenait la mairie depuis dix-huit ans. Les premiers mots du nouveau maire ont d'ailleurs été prononcés à l'attention de son prédécesseur à qui il a souhaité "une longue et heureuse retraite". La droite, par la voix de Nicole Catala, n'a pas présenté de candidat et a refusé de prendre part au vote.

Le nouveau maire a d'abord tenu à remercier les électeurs qui, selon lui, ont fait le "choix de l'alternance et du changement" dans le 14e comme dans onze autres arrondissements parisiens.

Il a ensuite rappelé les dossiers qu'il lui incombera de régler dans le futur. Au premier plan vient l'urbanisme. Ce fut l'un des thèmes majeurs de la campagne, à la différence d'autres quartiers où la campagne électorale a été axée sur la question de l'insécurité. Les débats se sont plutôt concentrés autour de la question des logements, avec l'achèvement des Zac Didot et Alésia-Montsouris, ainsi que l'aménagement du secteur Bauer-Thermopyles. Cependant le nouveau maire a aussi promis de créer une commission chargée d'étudier la possibilité d'installer de nouveaux logements sociaux dans le quartier.

Pressé, lors de sa campagne, d'augmenter le nombre largement insuffisant de places en crèches, et de rénover les écoles, le nouveau

maire a annoncé que la première mesure à prendre dans les jours à venir serait de convaincre Christian Sautter, adjoint aux finances de Bertrand Delanoë, de lui allouer un budget important. Ce budget serait utilisé pour remettre en état, d'ici à la rentrée 2001, les écoles du 14e et notamment le plus grand groupe scolaire de l'arrondissement : les 12 et 14 rue d'Alésia.

Concernant l'épineuse question des hôpitaux, le maire va devoir rapidement prendre parti. Une grande partie des habitants est en effet opposée à la suppression de certains services de Saint-Vincent-de-Paul et à la fermeture de Broussais sur laquelle l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris compte récupérer des fonds pour financer l'hôpital européen Georges Pompidou dans le 15e. Pierre Castagnou a préféré parler de "rénovation des services hospitaliers", il se dit prêt à tout faire pour empêcher leur fermeture.

Dernier grand dossier pour la nouvelle mandature, la couverture du périphérique à la hauteur de la porte de Vanves afin de diminuer les nuisances sonores. Bertrand Delanoë en campagne l'avait promis, la gauche se doit de respecter cet engagement. Plus largement c'est "la place trop souvent hégémonique de la voiture" qui est en jeu. Les Verts, qui ont réalisé près de 14% au premier tour, ont poussé Pierre Castagnou à créer une commission afin de réguler le flux automobile. Le projet de construction du tramway sur les boulevards Brune et Jourdan en est une manifestation. La tête de liste écologiste, René Dutrey, s'est en outre vu attribuer le poste



Un public nombreux pour l'élection du maire dans la grande salle de la mairie annexe. (PHOTO : DOMINIQUE LEBLEUX)

de premier adjoint au maire, il est chargé de l'environnement et des espaces verts, "si ce n'est plus" a ajouté le maire comme pour indiquer qu'il reconnaissait le rôle joué par les Verts dans la victoire du 18 mars.

Nicole Catala a demandé la parole pour préciser que la décision de couvrir le périphérique avait été prise sous la précédente man-

dature mais les huées de la salle lui ont rappelé le peu d'empressement de l'ancienne équipe à réaliser ce projet. Pierre Castagnou réagit en demandant à la salle de ne plus se manifester et de laisser le conseil se poursuivre pour pourvoir à l'élection des 9 adjoints (voir liste).

RENAUD CECCOTTI-RICCI

Une féminisation remarquable

La parité hommes-femmes au sein des listes électorales a été largement débattue lors de sa proposition. Adoptée le 3 mai 2000, la loi sur la parité a pour objectif de favoriser "l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux des fonctions électives". Dans les communes de plus de 2500 habitants, les listes de candidats doivent contenir autant de femmes que d'hommes, par tranches de six. L'écart total entre hommes et femmes candidats ne peut dépasser un. Les sanctions prévues sont uniquement financières. Il n'est en effet pas prévu d'appliquer des sanctions visant à annuler l'élection. Les partis politiques bénéficiaires de financements publics verront leurs subventions diminuées si l'écart total des candidats hommes et femmes dépasse 2%.

Dans le cadre des élections municipales, cette imposition de la parité a connu un réel succès puisque dans le groupe des élus de la Ville de Paris, les femmes sont majoritaires (18 femmes/16 hommes) et l'une d'entre elles, Anne Hidalgo, est première adjointe au maire Bertrand Delanoë. Dans notre arrondissement, les résultats de 2001 consacrent également une nette féminisation. En 1995, 7 femmes figuraient sur la liste des 30 élus, et 2 sur 10 étaient conseillères de Paris. En 2001, la parité est strictement respectée avec un nombre égal d'hommes et de femmes (15/15). Le nombre des femmes a donc plus que doublé. Le succès est encore plus patent au niveau des hautes responsabilités, puisque 6 d'entre elles sur 10 sont conseillères de Paris, soit le triple par rapport à 1995.

Les titres, tout un symbole

Contrairement à la Ville de Paris, le premier adjoint du maire Pierre Castagnou (PS), est un homme, René Dutrey (Verts). Cette configuration résulte d'une âpre négociation entre les deux hommes, René Dutrey ayant fermement revendiqué ce poste au vu du bon score de sa liste au premier tour (Gauche plurielle : 34,5%, Verts : 13,8%).

La parité s'évalue également au niveau de la féminisation des noms de profession des élus. Dans le groupe de la Gauche plurielle, une seule femme sur 12 n'a pas décliné sa profession (chercheur) au féminin. Le groupe de la Droite plurielle a exprimé davantage de résistance à féminiser les statuts. Nicole Catala, lorsqu'elle décline ses différents titres, se

qualifie "d'agréée", mais a contrario de "député" et de "conseiller". En ce qui concerne les deux autres élus du groupe, Nicole Ferrier se dit "inspectrice générale de l'éducation nationale", mais "recteur", quant à Marielle de Sarnez, elle se dit "député".

Cette résistance à la féminisation, soutenue par les femmes elles-mêmes, peut s'expliquer par le prestige de ces positions sociales. On sait en effet que plus une profession se féminise ou se démocratise, plus elle se dévalorise. Le sociologue Pierre Bourdieu montre que le prestige d'un statut social est lié à la "distinction" qu'il octroie. Ce statut est détenu par un petit nombre de personnes qui pensent l'avoir acquis grâce à des qualités individuelles exceptionnelles. Bourdieu considère au contraire que les positions sociales sont en grande partie déterminées par l'origine sociale. Le privilège de la naissance n'a pas encore été complètement aboli par nos sociétés dites démocratiques.

Encore un long chemin

Ce franc succès de la parité a été souligné par le journal "Le Monde" (22-23 avril), qui a consacré une pleine page à ce sujet. Notons cependant qu'il reste du chemin à parcourir en ce qui concerne la féminisation de la fonction de maire. En effet, le quotidien remarque qu'elle ne représente même pas 10% au niveau national. En revanche, la Ville de Paris a réalisé une bonne progression puisque 5 femmes figurent parmi les 20 maires d'arrondissement, ce qui constitue un taux de 25%, soit plus du double par rapport au niveau national.

Au vu des résultats, il semble donc qu'un grand pas ait été franchi grâce à la loi sur la parité. Cette loi ne faisait pas l'unanimité. Cependant, parier sur la lente évolution des mœurs n'était pas suffisant, les hommes s'accrochant fermement aux postes de pouvoir. Cette loi s'avère donc tout à fait pertinente. Il y a en effet interactivité entre les lois et les mentalités. De même que l'évolution des mœurs inspire certaines lois (contraception, abolition de la peine de mort, PACS...), de même les lois influent sur les représentations et les attitudes. Aussi, dans ce contexte particulier, seul l'accès des femmes aux responsabilités politiques peut convaincre de l'utilité de la parité. A vous donc, Mesdames les élus, de confirmer l'essai !

DOMINIQUE LEBLEUX

L'exécutif municipal du 14e

1/ Les adjoints au maire élus par le conseil :

René DUTREY (Verts) 1^{er} adjoint
Environnement - Espaces verts
Marie-Thérèse ATALLAH (Verts)
Action sociale
Personnes handicapées
Geneviève BELLENGER (PS)
Transports - Circulation
Stationnement - Voierie
Michel Roland CHARVOT (PS)
Prévention de la délinquance
Sécurité
Vincent JAROUSSEAU (PS)
Affaires scolaires
Jean-Paul MILLET (PS)
Affaires générales
Politique de la ville - Habitat
Marie-Louise PADOVANI (PRG)
Développement de la ville
Tourisme - Personnes âgées

Romain PARIS (Verts) Urbanisme - Propreté
Karine PETIT (PS) Jeunesse - Sport

2/ Délégués nommés par le maire :

Marianne AUFFRET (Verts)
Petite enfance
Odette CHRISTIENNE (MDC)
Mémoire - Monde combattant
Anciens combattants
Sergio CORONADO (Verts)
Démocratie locale
Luc DERAÏ (PS) Animation locale
Insertion des jeunes
Aude EVIN (PS) Accès aux droits
Michèle LOUX (PS)
Activités périscolaires
Chantal MOREL (PS) Egalité hommes/femmes
Danielle POURTAUD (PS)
Activités culturelles - Patrimoine

Le premier "vrai" conseil

19 avril - salle des mariages de la mairie. En tant que président des écoles, le nouveau maire Pierre Castagnou annonce la suppression des produits Danone dans les cantines scolaires de l'arrondissement. Une décision "hautement symbolique" qui devrait être relayée par Bertrand Delanoë, au niveau du conseil de Paris. Louable intention, pondérée par un message rassurant aux parents d'élèves : peu de produits de cette firme entrent dans la composition des menus. Et nos chers petits continueront à manger du yaourt. Dans la salle du conseil, on boit du petit lait ! Nicole Catala (RPR), elle, "boy-cotte" la séance : les bancs de la nouvelle opposition sont désertés (deux conseillers présents sur six).

Il est vrai que l'ordre du jour de ce premier "vrai" conseil d'arrondissement n'est pas palpitant. Exercice obligé : l'élection de représentants du conseil au sein de certains établissements et organismes (centre d'action

sociale, conseils d'administration des collèges et lycées, comité de sécurité...). La nouvelle majorité a souhaité que l'opposition y soit représentée.

Le prochain conseil d'arrondissement (14 mai) élaborera un nouveau règlement intérieur. En attendant, on ne fume plus en salle du conseil et on évite de garer sa voiture sur le parvis de la mairie. Et l'ordre du jour de la séance est distribué, à l'entrée, au public. Autres temps, autres mœurs ! Le Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (Cica), prévu le 30 mai, invite les associations à réfléchir sur son "fonctionnement et son animation". A elles de faire des propositions et d'imaginer un véritable outil de participation.

F.H.

Prochains conseils d'arrondissement (salle des mariages de la mairie à 19h) : mardi 5 juin ; lundi 2 juillet.

Prochain Cica (mairie annexe à 19h) : mercredi 30 mai.

Discriminations raciales

Débat à la Maison de la Justice et du Droit

● Des élèves s'interrogent sur le racisme à partir de cas vécus.

Le 21 mars, c'était la journée internationale contre les discriminations raciales. A la Maison de la Justice et du Droit (MJD) du secteur Paris-Sud, 6 rue Bardinet 14e (cf. "La Page", n° 46), on s'est dit qu'on pourrait aborder la question sous deux angles : l'éducation des jeunes et l'accueil des victimes.

Pour le volet éducatif, une douzaine d'élèves (des délégués de classe de la 6e à la 3e) du collège André Citroën dans la 15e se sont rendus à la MJD avec un enseignant. Autour d'eux, la greffière qui coordonne les MJD parisiennes, un magistrat et deux représentants du Mrap (1) - dont l'auteur de ces lignes. C'était une première pour tout le monde, car la MJD n'accepte que depuis peu de travailler avec des associations "militantes" (c'est ainsi qu'est qualifié le Mrap).

A partir du visionnage de deux courts-métrages (2) montrant des situations de discriminations vécues par deux enfants, les questions ont fusé. "Que ressentent Ali ou Mohammed ?" Les enfants ont essayé de comprendre ce qu'éprouvaient les deux jeunes victimes de discriminations : le sentiment de subir une violence, une agression, l'impression de solitude, de ne pouvoir en parler à personne, la révolte contenue... jusqu'à ce qu'elle explose.

En interrogeant les élèves, au début tous nous ont affirmé en chœur que dans leur collège il n'y avait "pas de problème". Logique : l'école est le vecteur par excellence de l'intégration, c'est un lieu où l'on se fait des amis, où l'on se parle entre élèves et avec les adultes ; alors s'il y avait des problèmes de racisme ça se saurait... Oui mais : un garçon se rappelle qu'un jour il avait trouvé dans la "boîte aux lettres" des délégués une lettre anonyme d'une élève qui avait été traitée de "sale juive" par un autre élève. Puis une autre se souvient que, lors d'un voyage de la classe en Allemagne, une famille d'accueil avait montré de la répugnance à serrer la main d'une élève de couleur. "Quelqu'un en a-t-il parlé avec la famille, avec l'élève ?" demande la greffière. "Non, on ne savait pas quoi dire et on était gênés". Constat est fait que nous avons tendance à minimiser et donc à banaliser l'impact des discriminations au quotidien.

Et comment reconnaît-on une discrimination ? Qu'est-ce que c'est, comment la caractériser ? Un élève pose la question : "Est-ce que dire de quelqu'un qu'il est noir ou black ou négro c'est être raciste ?". "Oui, bien sûr !" répond aussitôt un autre élève. "Et si celui qui traite l'autre de négro est lui-même noir, comme dans le film ?" Je prends la parole : "Ne tombons pas dans l'excès : ça n'est pas si simple, tout dépend du contexte et de l'intention, mais il est vrai qu'en général les gens n'aiment pas être réduits à la seule couleur de leur peau".

Municipales

Les singularités du Bureau 42

Le bureau 42 (Boulevard Brune/Porte de Vanves) s'est nettement distingué des autres bureaux de l'arrondissement. Au 1er tour, les résultats ont été atypiques. La participation (55,7%) a été la plus faible de l'arrondissement et le taux de bulletins blancs et nuls (4,5%) le plus faible. Les partis extrêmes ont bénéficié des taux les plus forts (20,8%). L'extrême droite est majoritaire avec 14,3% (dont 11,3% pour le Front national). L'extrême gauche suit avec 6,5% (dont 5,4% pour Lutte Ouvrière). Au total, la Droite plurielle l'emporte avec 49,9% contre 33,2% pour la Gauche plurielle et 8,3% pour les Verts (ces derniers réalisant leur taux le plus faible de l'arrondissement).

On rappelle la définition donnée par la loi : "Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes à raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée". En bons élèves, ils notent. Et quand je leur demande ce qu'est une race et une ethnie, les réponses sont aussi affirmatives que variées : pour l'un, ce qui caractérise l'ethnie c'est la couleur de peau et la religion, pour d'autres c'est la nationalité, la langue, ou les modes de vie, ou encore la provenance géographique, l'un d'eux répond qu'il y a "sept critères... mais je ne m'en souviens plus très bien", une autre affirme "il n'y a qu'une seule race, la race humaine".

Cet échange révèle la complexité du phénomène discriminatoire. C'est une réalité qui se développe dans notre société : parfois elle saute aux yeux (les jeunes à qui l'on refuse des stages en entreprise à cause de leur nom), mais souvent il est difficile de l'appréhender. D'autant que certains peuvent discriminer involontairement, parce qu'ils sont prisonniers des préjugés et des représentations de la société dans son ensemble.

Les sanctions prévues

"Alors, qu'est-ce qu'on peut faire ?" interroge avec intérêt les enfants. Le magistrat explique quelles sont les sanctions prévues dans le Code pénal. Il évoque le travail des Commissions départementales d'accès à la citoyenneté (Codac) mises en place par Chevènement alors ministre de l'Intérieur, et du 114, le numéro d'appel gratuit pour toute personne victime ou témoin de discriminations raciales. Si des centaines de milliers d'appels au 114 ont été enregistrés, leur traitement par les pouvoirs publics laisse à désirer et demeure très variable d'un département à l'autre, même si à Paris la Codac a joué le jeu d'un travail en partenariat avec les associations (dont le Mrap qui est "référént" auprès de la Codac de Paris).

Le rôle de la justice est primordial en ce qu'elle rappelle les limites de l'interdit et sanctionne les coupables. Mais le magistrat insiste aussi sur la difficulté pour les victimes à apporter la preuve de la discrimination et déplore la faiblesse du nombre de plaintes déposées et donc de peines prononcées par les tribunaux. Il compte sur les acteurs de terrain pour imaginer des pratiques alternatives à la sanction purement juridique.

J'abonde dans son sens : par rapport à la victime, la justice doit incarner la reconnaissance publique de l'injustice qu'elle a subie. Pour autant, les limites actuelles de la justice sont criantes. Et même si une condamnation est prononcée par un tribunal (une amende en général et très rarement la prison), cette sanction est souvent dérisoire par rapport à la souffrance

vécue par la victime. Le rôle des témoins est donc essentiel pour refuser et dénoncer les discriminations : leur mobilisation sera le signe du caractère vraiment illégitime des discriminations et de la fin de leur banalisation.

Après une heure et demie de débat, la séance est levée, les cahiers se referment : tout le monde paraît satisfait et repart avec des réponses et plein de questions dans la tête.

Seul motif d'insatisfaction pour la greffière et le magistrat : le deuxième volet de la journée, c'est-à-dire la permanence pour l'accueil des victimes de discriminations, fait chou blanc. Les avocats qui se sont déplacés n'ont pas vu une seule personne en deux heures. Pour expliquer cet état de fait sont invoqués le manque de publicité autour de l'initiative et le déficit de notoriété de la MJD. Il est vrai que la plaque à l'entrée du bâtiment mentionne en gros "Tribunal de Grande Instance de Paris", alors que les responsables de la MJD (qui est certes une émanation du TGI) souhaitent rompre avec le côté "vieille-institution-avec-laquelle-il-vaut-mieux-ne-pas-avoir-affaire" en pratiquant une justice de proximité et en favorisant les différents modes d'accès au droit (médiation, accueil et conseil gratuit des victimes...). D'ailleurs, en près d'un an et demi de fonctionnement, si le bilan est plutôt positif il n'en demeure pas moins que pratiquement aucun jeune n'a poussé la porte et pourtant cette matinée en a vu plus qu'en 18 mois...

Je leur fais remarquer que la MJD gagnerait à se rapprocher de la "société civile", notamment des associations, et à communiquer davantage et avec un peu plus d'audace. Pourquoi pas ? m'est-il répondu. **ALAIN RIBAT**

(1) Mrap : Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

(2) Courts-métrages extraits des douze présentés dans le film "Pas d'histoires ! 12 regards sur le racisme au quotidien" sorti en salle en janvier. Par ailleurs, dans le cadre de sa campagne "La caravane de la citoyenneté" le Mrap a produit un documentaire de 38 minutes "Discriminations : ouvrons les yeux" de Laurent Cibien, qui est une bonne ouverture au débat et qui est disponible pour 100 F au siège du Mrap (01.53.38.99.99).

RELAXE POUR "NOIR SILENCE"

François-Xavier Verschave, président de l'association Survie (voir "La Page" n°50), auteur du livre "Noir silence" a été relaxé mercredi 25 avril par la 17e chambre correctionnelle. Il était accusé "d'offenses à Chef d'Etat" par trois autocrates africains, le congolais Denis Sassou Nguesso, le tchadien Idriss Déby et le gabonais Omar Bongo (*).

Le tribunal a disqualifié la plainte des trois "présidents" en considérant que le délit d'offenses à Chef d'Etat étranger était incompatible avec les articles 6 et 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme. Instituée en 1881, par l'article 36 de la loi sur la presse, elle a toujours entraîné la condamnation des inculpés. Cependant, au moment où la France vient de ratifier les statuts de la Cour pénale internationale, les juges ont estimé qu'il devenait difficile d'empêcher les militants associatifs de désigner les responsables de crimes contre l'humanité ou les brasseurs d'argent sale. Déjà vendu à plus de 30 000 exemplaires, "Noir silence" va pouvoir continuer de susciter le débat, d'éclairer les citoyens français et africains avec en arrière-plan les "affaires" en cours (Elf, les ventes d'armes en Angola, Pasqua etc.). (* L'enregistrement sténographié du procès paraîtra le 19 mai aux Arènes, sous le titre "Noir procès" (400 pages, 128 francs).

Ce 17 octobre là...

● Notre collaborateur Jacques Blot nous livre sa vision d'une époque qu'il a vécue dans la douleur et la révolte.

Vingt-deux avril 1961, putsch à Alger, attentats OAS à Paris. L'OAS a infiltré la police, particulièrement les organes chargés de la répression. Des harkis dans des quartiers de la capitale, surtout le 11e et le 18e, pratiquent à tour de bras, sous la conduite d'officiers français de souche, la torture sur leurs compatriotes.

Depuis 1955, les luttes fratricides entre les deux partis nationalistes algériens, le MNA de Messali Hadj, majoritaire en métropole, et le FLN, ont fait jusqu'à la fin 1961 près de 12 000 morts (*) (En France et en Algérie uniquement : l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et l'Italie ont connu d'autres affrontements semblables). Le point culminant fut atteint en 1957. La police profita de cette situation pour liquider clandestinement des Algériens. La Seine charriait des noyés nord-africains, mains liées derrière le dos, une balle dans la tête, longtemps avant le 17 octobre 1961. Le Front réagit à ces assassinats en descendant des policiers soupçonnés de tortures et de meurtres. En trois ans, de 1959 à 1961, quarante-deux policiers furent tués (*).

Le 5 octobre 1961, un couvre-feu de 20h30 à 5h30 est instauré pour tous les citoyens français d'origine maghrébine, en fait pour tous les basanés. En signe de protestation, le FLN lance un mot d'ordre de manifestation pacifique de toute la communauté algérienne, n'hésitant pas à user de la contrainte envers les récalcitrants. Femmes, vieillards, enfants sont incités à y participer.

Par certains traits, cette journée rappelle les heures noires du vichysme et la rafle du Vel d'hiv avec la complicité passive de l'ensemble de la population parisienne pour son indifférence et sa lâcheté ou parfois même sa collaboration. Partout la chasse à

l'Arabe, jusque dans les habitations privées et les hôtels abritant la main d'œuvre étrangère. Comment des conducteurs de bus, la plupart syndiqués ont-ils pu accepter d'être réquisitionnés pour conduire d'autres citoyens français dans des enceintes où ils furent tassés, bastonnés à mort, laissés sans soins dans des conditions d'hygiène effroyables ? Il n'y a pas eu un seul cas de refus connu. La dénonciation de la sauvagerie des "forces de l'ordre" par les syndicats huit jours plus tard n'excuse pas leur attitude antérieure. Je me rappelle qu'avec le "mouvement anti-colonialiste", nous avions voulu, quelques jours après, distribuer à la porte de chez Renault, des tracts appelant à une manifestation de solidarité. Nous avions alors été pris violemment à parti et molestés par les gros bras de la CGT.

En cette période de grèves pour la revalorisation des salaires, nous faisons figure de provocateurs, la priorité étant la "lutte de classes". Il faudra bien un jour aborder le sujet du racisme dans la classe ouvrière.

Dernier point : quelle confiance peut-on avoir dans les institutions dites républicaines alors que l'un des deux responsables de ces crimes, Roger Frey, ministre de l'intérieur fut nommé à la tête du Conseil constitutionnel en 1974 ? Il y resta jusqu'au 21 février 1983. Pierre Somville, bras droit de Papon fut Préfet de police de 1976 à 1981. Tout le pouvoir gaulliste restera à jamais marqué d'infamie. Le général de Gaulle a couvert les faits déclarant simplement de sa hauteur : "C'est regrettable mais secondaire". Il est parfois très difficile de ne pas avoir honte d'être Français.

JACQUES BLOT

(*) Benjamin Stora, "La gangrène et l'oubli" (éd. La Découverte).

17 octobre 1961

Un collectif contre l'oubli

Plusieurs associations du 14e arrondissement (*) ont décidé de joindre leurs efforts à ceux de l'association "17 octobre 1961 contre l'oubli", créée récemment pour rappeler et commémorer le massacre du 17 octobre 1961. Leurs actions conjuguées visent à tout mettre en œuvre pour qu'enfin la République reconnaisse ce crime, réclamant qu'il soit qualifié de "crime contre l'humanité". Elles demandent à la Ville de Paris, qui en a le pouvoir, de créer rapidement un lieu "à la mémoire des martyrs du 17 octobre". Le nouveau maire de Paris, Bertrand Delanoë, tout comme celui du 14e, Pierre Castagnou, ont déjà signé l'appel lancé par l'association.

Le collectif du 14e organisera des débats et

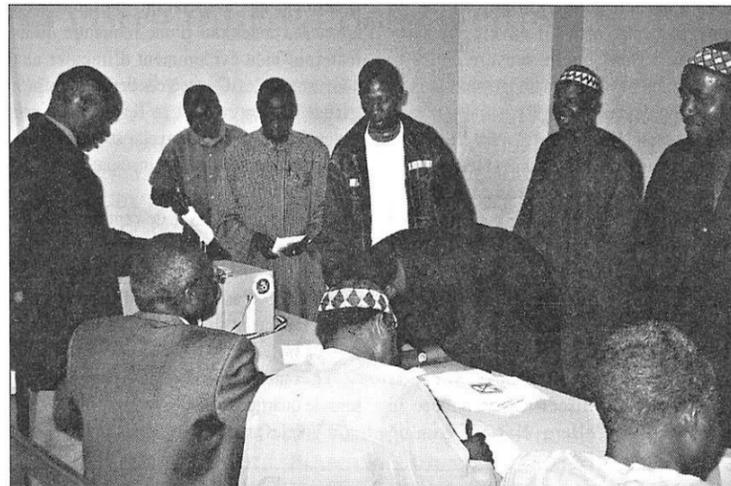
des projections de films à l'occasion du 40ème anniversaire de ces événements intolérables. Il sera présent aux fêtes de quartier : le 19 mai, à celle de l'ADQM (av. Reille) et, le 10 juin, avec La Page (rue Mouton-Duvernet et rue Saillard).

(*) Attac Paris 14e, Collectif des citoyens du 14e, Collectif 17 octobre 1961 Paris 14e, LDH 14/6e, La Page, MRAP 14/15e, Sud-PTT, Urbanisme et Démocratie.

Contact : association "17 octobre contre l'oubli", 159, boulevard du Montparnasse 75006 Paris.

Site internet : <http://17octobre1961.free.fr/>
On peut lire "Meurtres pour mémoire" de Didier Daeninckx, éd. Gallimard.

PLÉBISCITE POUR LE DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS



Score sans surprise lors du scrutin symbolique organisé par le Collectif des citoyens du 14e, le 11 mars dernier : sur les plus de 450 votants qui s'étaient déplacés au foyer des Arbustes ou au marché Boulevard Brune, 99 % se sont prononcés en faveur du droit de vote des résidents étrangers non européens aux élections locales. Notons que les participants s'étaient répartis de manière équilibrée entre étrangers habitant au foyer (239 votants) et clients du marché (223). Parmi ces derniers, le socialiste Pierre Castagnou comme le vert René Dutrey avaient tenu à se montrer ; ne doutons pas qu'aujourd'hui en charge des affaires municipales, ils feront tout ce qui est en leurs moyens afin de promouvoir la participation des étrangers du quartier à la vie politique locale. (PHOTO : OMAR SUFI)

Le contre-projet du quartier

Les résultats de l'enquête publique du début de l'année ne sont pas encore connus (voir La Page n°51), mais l'association Urbanisme et démocratie n'a pas attendu les conclusions du commissaire enquêteur pour présenter au quartier d'abord, puis aux nouveaux élus, le projet qu'elle a élaboré en réponse à celui proposé par la Ville.

Les propositions que l'association a soumises au quartier, lors d'une réunion publique début mars, sont de nature à répondre aux préoccupations exprimées par les nombreux habitants ayant répondu aux enquêtes menées depuis 1998 dans le quartier. Les parcelles concernées rue des Thermopyles sont celles où se déroulent actuellement les fêtes de quartier, celles où une entreprise de travaux publics stocke son matériel et celles donnant sur la rue de Plaisance au niveau des numéros 13 et 15. Dans le projet de l'association, on trouve un minimum de constructions (un local associatif

suffisamment grand pour répondre au besoin d'implantation de maisons des associations, exprimé par tous les bords lors de la campagne municipale), un jardin potager ouvert aux écoles du quartier, une place arborée faisant office de "place des fêtes" ou de simple lieu de détente, de promenade ou de lecture et un petit équipement sportif de proximité répondant aux besoins des jeunes du quartier.

Il appartient maintenant à la nouvelle municipalité d'examiner ce projet et de le mettre en regard de la politique qu'elle a préconisée durant la campagne électorale. Elle devra choisir entre donner suite aux propositions de l'équipe Tiberi (des constructions de trois et cinq étages rue des Thermopyles et rue de Plaisance, sans aucun équipement public) ou intégrer dans sa réflexion les propositions des habitants. Gageons qu'une nouvelle réunion publique sera proposée aux habitants à la rentrée de septembre.

JEAN-PAUL ARMANGAU

Centre Didot-Broussais

Journée "portes entrouvertes"

● "Le centre est fermé, revenez la semaine prochaine".

C'est ainsi que Jacques Hardange, président de l'association gestionnaire Carrefour 14 avait "invité" les membres du Collectif pour des maisons de quartier (1) à venir visiter le nouveau centre social Didot-Broussais qui venait pourtant officiellement d'ouvrir quinze jours plus tôt dans les murs de l'ancien hôpital. La semaine suivante donc, la quasi-totalité des associations était représentée, troquant le traditionnel p'tit déjeuner "convivial et revendicatif" du jeudi matin devant des locaux vides (90ème édition !) pour une matinée "portes ouvertes" du centre tant attendu. Entrouvertes faudrait-il dire, certains diront même entrouvertes. En effet, après un petit tour du propriétaire (une grande salle pouvant accueillir une quarantaine de personnes ainsi que deux plus petites), la directrice du centre organisa les présentations entre les représentants présents et son équipe. Celle-ci est formée de personnes apparemment motivées, aux compétences étendues (petite enfance, soutien scolaire, alphabétisation, ateliers artistiques, langues,...) mais employées avec un statut précaire (trois emplois-jeunes, un stagiaire, un emploi consolidé). Du côté des associations, c'est l'inquiétude : "Après la fermeture en trois ans de la plupart des structures d'accueil dans l'arrondissement, le nouveau centre sera-t-il ouvert aux associations ? Dans quelle mesure celles-ci seront-elles associées à sa gestion et à la définition de son projet ?"

La directrice répond : "En fonction des disponibilités, les salles seront accessibles aux associations à partir de 19h jusqu'à 22h voire 23h au tarif de 100F pour les petites et de 200F pour la grande." Point. Les propositions d'animations ou d'initiatives avancées par plusieurs associations n'ont trouvé que peu, voire pas d'écho ou si faible. Le centre ne fonctionne pas encore, mais la directrice considère le programme qu'elle a élaboré comme

satisfaisant et suffisant, en tout cas dans un premier temps.

Une porte doit être ouverte ou fermée...

Seulement voilà, y aura-t-il un second temps (ou même un premier pourrait-on dire) ? A peine ouvert, une menace plane en effet sur ce centre toujours en proie à des enjeux politiques. En souffrance depuis trois longues années (2), l'ouverture du nouveau centre, annoncée et reportée à plusieurs reprises, s'est faite dans de mauvaises conditions et comme par hasard à la veille des élections. Une subvention de fonctionnement d'un montant de 153000 F avait été votée l'an dernier mais l'association gestionnaire du centre - Carrefour 14, donc - avait été sévèrement contestée. Pure création de la députée Nicole Catala, le conseil d'administration coopté était vérouillé. La proposition avancée pour corriger cette situation - à savoir la participation des associations du quartier et la représentation des élu(e)s au conseil d'administration - semble aujourd'hui morte-née. Pour autant, malgré toutes ces imperfections et ces déboires, un espace de 200 m² a fini par ouvrir. Ouvrir est le mot-clé : les associations pourront-elles s'approprier le lieu ? Rien n'est moins sûr au vu des dispositions supputées ou avérées de nos chers décideurs : les anciens, qui ont ouvert un centre sous (leur) influence, le ferment aux associations du quartier et créent les conditions d'une fermeture qu'ils tenteront bien évidemment d'imputer aux nouveaux édiles. Quant à ces derniers, ils préparent d'ores et déjà la fermeture pour "mieux" rouvrir une nouvelle structure mais dans des conditions encore inconnues. Que de temps perdu !

Et l'on se met à rêver de centres gérés de manière indépendante, libres de toute influence et enjeu électoraliste, ouverts à la participation d'associations réellement existantes, répondant aux besoins des habitants...

PIERRE LADA

(1) Les membres du Collectif pour des maisons de quartier...

(2) Voir les numéros précédents de La Page

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 50 F ; soutien : à partir de 100 F. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris Cedex 14.

Nom.....

Adresse.....

Hôpital Broussais

Promesses et réalité

Que veulent les habitants ?

● Dans les réponses aux questionnaires qui leur ont été proposés, les jardins sont plébiscités. Viennent ensuite les espaces culturels conviviaux regroupant et proposant des activités pluridisciplinaires (salles de spectacles, bibliothèques et cinémas sont cités à égalité avec les "maisons des associations" qui proposeraient des activités culturelles et artistiques).

Le besoin de logements et d'équipements médicaux ("centre de soins", "maison de retraite", "centre médical") se fait également sentir. Tout de suite après, les habitants souhaitent que le site accueille un "centre social" ou "d'animation" ainsi

qu'un bistrot ou restaurant, des crèches et un centre sportif.

On craint essentiellement des opérations immobilières visant à la construction de logements haut standing ou de logements sociaux peu esthétiques.

Le dépouillement du questionnaire se poursuit. Si vous n'y avez pas encore répondu, vous pouvez vous le procurer sur les marchés Brune et Villemain le dimanche matin, en le demandant à l'association Urbanisme et démocratie au 01-43-35-09-28 ou sur son site internet <http://u.d.free.fr/>, ainsi qu'au panneau d'information du 24 rue des Thermopyles et au "Vrai Paris", 60, rue Didot.

de maladies rares, ou certains sous-sols abritant des laboratoires. L'étude concernant l'arrivée des fauteuils dentaires en provenance de la rue Garancière n'a, par contre, pas commencé. Des contacts sont également pris avec le Ministère de l'Education Nationale. Le directeur du patrimoine a aussi évoqué la possibilité, en liaison avec la mairie du 14e, d'ouvrir certains bâtiments à des associations.

Pour ce qui est du "futur Broussais", après une première rencontre de l'AP-HP avec son conseil de tutelle puis avec la Préfecture et la nouvelle mairie au mois de juin, de nouvelles orientations politiques seront dégagées. Elles lanceront, selon M. Bernfeld, les "séances de travail entre les partenaires" et "une large concertation avec les habitants et les associations" pour imaginer l'aménagement du site, et ce, pendant au moins un an. Rappels que, pendant la campagne électorale, Bertrand Delanoë a plusieurs fois évoqué la possibilité de préempter les terrains. Ainsi, l'AP-HP autofinancerait l'hôpital européen et la Ville de Paris aurait un droit de regard sur l'aménagement.

Reste que Broussais n'est pas un site évident à exploiter, à désenclaver. En outre des problèmes juridiques vont se poser (dalle, petite ceinture). Son avenir devra être imaginé dans le respect des règles d'urbanisme et de la loi Solidarité renouvellement urbain (SRU).

Mais c'est à la Ville d'impulser les initiatives, d'encourager les projets et de dire ce qu'elle compte entreprendre.

Il semble cependant possible de voir apparaître sur le site du futur Broussais une maison de retraite pour adultes handicapés vieillissants et une partie des 500 logements sociaux souhaités par l'Etat, à répartir entre Broussais et Boucicaut, et que la CGT Broussais souhaiterait voir affectés, en partie, au personnel de l'AP-HP.

Le projet des habitants, porté par le collectif d'associations "Redessins Broussais", doit donc continuer son travail, son approche originale de la concertation qui va jusqu'à la réalisation des propositions issues des questionnaires. Il appartiendra à la nouvelle municipalité que celles-ci soient sérieusement prises en compte dans la concertation que la Ville de Paris devra lancer l'an prochain.

ARNAUD BRUGIER

(*) Collectif d'associations "Redessins Broussais" : Accacia, Association des parents d'élèves (APE) de l'école Pierre Larousse, Association des commerçants de la rue Didot, Association Florimont, Attac Paris 14e, CGT Broussais, FCPE (UL 14e), la Ligue des droits de l'Homme - section 14e (LDH-14e), "La Page", Montparnasse Crew, Sud-CRC Broussais, Urbanisme et démocratie, Vie libre.

Journée de la femme

● La rue Flora Tristan, fleur d'un jour, enfin dans le 14e.

A l'occasion de la journée de la femme, jeudi 8 mars, les candidates socialistes à la mairie du 14e, en pleine campagne pour les municipales, ont rebaptisé "pour rire" la rue Durouchoux, rue Flora Tristan. Cette grande féministe remplacera avantageusement le commandant versaillais qui s'illustra dans la répression des "Communards".

"L'égalité passe par des gestes et des signes symboliques", a affirmé la tête de liste de la gauche plurielle, Pierre Castagnou, comme pour répondre à l'étude de Cécile Young, écrivaine du 14e, qui rapporte que sur les 5850 rues que compte Paris, seules 168 portent des noms de femmes célèbres. Les femmes de la capitale représentent pourtant 54 % de la population.

Les candidates socialistes insistent sur l'utilité de ce genre d'actions pour améliorer la condition féminine. En effet les inégalités entre les hommes et les femmes ne se sont pas évaporées avec la promulgation de la loi sur la parité adoptée en juin 2000. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité publie à l'occasion de cette journée symbolique une enquête soulignant les différences au sein du couple. Ainsi les femmes assurent-elles encore 70 % des tâches domestiques et 60 % du travail parental. Ce déséquilibre fait certainement encore obstacle à leur investissement en politique. Le monde professionnel est lui aussi très fortement inégalitaire, puisque dans les 200 plus grandes entreprises

françaises, moins de 5 % des postes d'administration sont confiés à des femmes.

Flora Tristan, qui a lutté à la fois contre l'exploitation de la femme et celle de la classe ouvrière, a aujourd'hui encore quelques batailles à mener.

Les socialistes du 14e avaient d'abord voulu honorer une autre figure de proue du féminisme, Louise Michel. Celle-ci, déjà reconnue comme telle, possède une station de métro à son nom. Le choix de Flora Tristan, grande absente parmi d'autres des manuels scolaires, a permis de rappeler à notre bon souvenir l'action de cette figure majeure du débat social et féministe dans les années 1840. Fille d'un noble péruvien et d'une Parisienne de la petite bourgeoisie, elle épousa le peintre André Chazal, mari violent, qui la poussa très tôt à quitter le domicile conjugal sans pour autant obtenir le divorce, aboli en 1816 par Louis XVIII. A l'époque, une femme seule était traitée comme un individu hors caste, obligée de

passer sous les fourches caudines de la société. Flora Tristan revendiqua donc sa qualité d'exclue, se changeant en justicière des droits bafoués de la femme dans son livre "Les pérégrinations d'une paria" (1) paru en 1837. Il faudra attendre le XXe siècle pour que son œuvre soit appréciée à sa juste valeur.

Dans les années

70 on la considéra, dans certains milieux, comme la mère du féminisme. Son petit-fils, Paul Gauguin, le reconnaît lui-même dans ses mémoires : "Ma grand-mère était une drôle de bonne femme". Aujourd'hui un livre d'Evelyne Bloch-Dano (2), la biographe remarquée en 1997 de "Madame Zola", lui est d'ailleurs consacré.

Pierre Castagnou, a pris l'engagement d'officialiser le changement s'il enlevait la mairie au RPR. C'est chose faite depuis le 18 mars dernier, à lui de tenir parole.

RENAUD CECOTI-RICCI

(1) Flora Tristan, "Pérégrinations d'une paria" (1833-1834), Paris, 1837, 2 vol.

(2) Evelyne Bloch-Dano, "Flora Tristan : la femme messie", Paris, éditions Grasset, 2001.



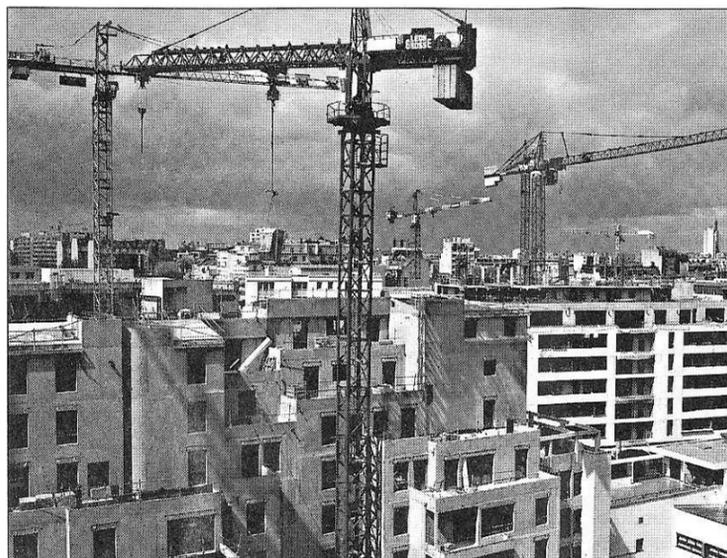
Parc Montsouris

Un environnement menacé

● Le Collectif Montsouris (1) nous fait part de ses préoccupations concernant le quartier.

Au nord du parc, la "Zac Alésia-Montsouris" change la physionomie du quartier. Le chantier est plus actif que jamais : la noria des bétonnières et le ballet incessant des sept grues, nous le rappellent à chaque instant. Sur ce projet géant, on constate aujourd'hui que tout ce qui avait été dit, tout ce qui avait été écrit dès 1994 (2), se confirme "en grandeur nature". Malheureusement, aucun autre projet alternatif alliant l'environnement du quartier et ses ruelles pleines de charme, n'avait jamais pu être présenté à cette époque. Ce n'est pas ici, que "l'urbanisme à visage humain", annoncé en 1995, s'est réalisé ! La densification des immeubles construits est étouffante, les (futurs) espaces verts sont réduits à la portion congrue. Pourtant les associations en guise de consolation, avaient obtenu le doublement de leur surface (10 000 m², soit environ 15% de la surface). La petite place qui borde l'avenue Reille a beaucoup de charme et peut même, avec de l'imagination et quelques joueurs de pétanque, nous rappeler un petit coin du midi de la France. Il faut aussi espérer que les quelques dizaines de mètres des aqueducs de Lutèce (IIe siècle) et de Marie de Médicis (XVIIe siècle) sauvés des pelleteuses seront bien mis en valeur.

Pour le moment, les habitants de la Zac ne sont pas très nombreux, et leur optimisme des premiers jours s'est déjà éteint. L'une des premières familles s'étonne "qu'à l'heure où l'environnement s'inscrit dans notre quotidien, le local à poubelles ne puisse contenir les containers spécialisés et que le garage à vélos ne mesure pas plus de 2 m²". Elle s'inquiète aussi, de l'avancement du projet "station du RER", qui semble être passé aux oubliettes et de la sécurité de ce nouveau quartier : "Notre appartement est en bordure de la rue d'Alésia et nous en sommes heureux, car je n'oserais pas emprunter, à minuit, les ruelles qui donnent accès aux immeubles situés en bordure du RER ; elles sont étroites et risquent de devenir de véritables coupe-



gorge" mais, poursuit-elle, "rassurez vous, le troisième locataire est arrivé avec son pitbull ! Il ira chaque jour, rejoindre, au parc Montsouris, ses congénères, de plus en plus nombreux, au grand dam des promeneurs."

La voiture menace l'environnement du parc

Circulation et pollution rendent l'approche du parc périlleuse depuis la décision d'un technocrate peu inspiré de l'ancienne municipalité d'installer des panneaux autoroutiers indiquant la route de Lyon via l'avenue Reille et la rue Gazan... il fallait y penser ! La circulation entraîne, pour les 6000 personnes qui se promènent ou traversent le parc chaque jour, une grave insécurité car tantôt ils doivent slalomer entre les voitures aux heures de pointe, tantôt être très vigilants aux heures creuses, au moment où certains automobilistes roulent à plus de 80 km/h.

La pollution des rues qui contournent le parc (classées "très polluées" par l'Express (3)) est aussi une préoccupation majeure pour

les usagers les plus vulnérables.

Avant les élections, le "Collectif Montsouris" avait posé le problème aux principaux candidats, dont P. Castagnou et R. Dutrey, et proposé des solutions qui avaient obtenu leur adhésion : passages piétons protégés, création d'une "zone 30" autour du parc, étude avec la RATP d'une meilleure répartition des bus dans les 14e et 13e, limitation du tonnage des poids lourds... La suppression des panneaux autoroutiers dans l'arrondissement, indiquant l'avenue Reille et la rue Gazan comme bretelle d'accès à l'autoroute, aurait des effets positifs (en répartissant mieux le trafic sur l'ensemble du quartier), et libérerait en plus le quartier d'une véritable agression visuelle.

PHILIPPE GUILLAUD, COLLECTIF MONTSOURIS

(1) Le Collectif Montsouris (23 rue Gazan) a été créé en 2000 pour défendre l'environnement du parc et de ses alentours, améliorer la sécurité de ses visiteurs.

(2) Lire La Page n° 23 et n°45 et Monts 14 n°2

(3) L'Express du 22 juin 2000

RUE SCHOELCHER

La chaussée a été élargie : piétons et poussettes n'ont qu'à bien se tenir !

Juste avant les élections, la mairie de Paris réalisait un aménagement à contre-courant de l'évolution des modes de déplacement. Soi-disant pour promouvoir "une nouvelle fluidité", elle élargissait légèrement la chaussée de la rue Schoelcher qui relie la rue Froidevaux à l'avenue du Maine, au détriment du trottoir qui longe le cimetière Montparnasse. Non contente de ce rétrécissement du passage des piétons et poussettes, la Ville a aussi profité des travaux pour créer des places de stationnement... sur le trottoir !

Aujourd'hui les travaux sont achevés. Des arbres ont été plantés entre les voitures, quelques stationnements pour "deux-roues" ont été créés, les piétons ne peuvent plus se croiser ou marcher de front sur le trottoir... et c'est toujours une file unique de voitures qui circule dans la rue, peu connue pour être un important axe de circulation.

Si quelques riverains doivent être contents de pouvoir garer leurs véhicules particuliers sous leurs fenêtres, la plupart des habitants du quartier n'y trouvent pas leur compte : l'espace public a une fois de plus été restreint au profit de quelques-uns.

Espérons que la nouvelle municipalité saura, à peu de frais, rétablir l'équilibre. Pourquoi pas en créant une piste cyclable sur cette chaussée désormais trop large ?

J-P. A.

La ferme de Montsouris

Excepté de grands édifices du XVII^e siècle, comme l'abbaye de Port-Royal ou la maison du Fontainier, il n'existe plus, dans notre arrondissement, que deux bâtiments à caractère rural, dont cette ferme qui appartient aujourd'hui à la Société immobilière Lion de Belfort. Elle est située au 26, rue de la Tombe Issoire, facilement visible depuis l'avenue René Coty. Son long toit de tuiles plates, dont une partie est détériorée, dépasse les RER qui arrivent ou stationnent à la gare Denfert-Rochereau.

Cette ferme du XIX^e est menacée depuis plusieurs années par un projet de parking en sous-sol, heureusement refusé par la municipalité. Tout son sous-sol est classé : les fondations et un cellier admirablement voûté. La charpente, dont les pièces maîtresses ont été taillées à la main, est en train de pourrir, de nombreuses tuiles manquent à la toiture, des arbustes y poussent. Le bruit court que la ferme risque de s'écrouler, car un fontis (1), répertorié en 1790, n'est pas solide. Or ce fontis n'a pas connu d'évolution notable depuis 1806 (contrôle assuré par l'inspection générale des carrières.)

L'accès à cette ferme se fait par une magnifique porte cochère. Dans la cour de 5000 m² classée en EVIP(2), il ne subsiste que deux arbres. Le bâtiment rural, les maisons de faubourg de la Villa Saint-Jacques (propriété inscrite) leurs ornements néo-classiques, datent tous du XIX^e siècle. Ce lieu poétique et charmant se dégrade chaque jour, la cour de la ferme est devenue un entrepôt de gravats, de

matériaux et d'engins de chantier. Devant cet abandon, les menaces réitérées de démolition, les saccages, (certaines tuiles entreposées dans la cour ont été cassées à coup de masse) on se demande qui a intérêt à voir disparaître cet ensemble. On ne peut s'empêcher de rêver de ce qu'il pourrait être s'il était rénové.

La nouvelle municipalité a promis de s'occuper de ce patrimoine exceptionnel, il faut espérer que la toiture soit, au moins, refaite rapidement, sinon le bâtiment s'écroulera de lui-même.

PAULE LASCOUMES

Fontis : effondrement d'une galerie souterraine.

EVIP : Espace Vert Intérieur Protégé.

L'HISTORIQUE DU PARC MONTSOURIS

Du 2 mai au 1er septembre, la bibliothèque Georges Brassens présente une exposition sur "l'histoire du parc Montsouris", réalisée par l'équipe de jardiniers. A l'aide de photographies, anciennes et contemporaines, de cartes postales anciennes, de gravures et de plans, l'équipe de jardiniers du parc Montsouris présente le site, l'histoire, les monuments, présents et disparus et les projets auxquels il a donné lieu. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque : mardi et mercredi : 10h-19h ; jeudi et vendredi : 13h-19h ; samedi 10h-18h.

Le Lion, du souvenir

► SUITE DE LA PAGE 1

Le Lion, érigé en 1880 place Denfert-Rochereau, perpétue le souvenir de la défense héroïque de Belfort face aux Prussiens, en novembre 1870. Symbolisant également la résistance de Paris assiégé jusqu'à février 1871, c'est une réplique, en cuivre repoussé, de celui qu'Auguste Bartholdi (1834-1904 ; sépulture au cimetière du Montparnasse) sculpta dans le rocher en granit rose de la citadelle de Belfort. Bartholdi est aussi l'auteur de "la Liberté éclairant le monde", à l'entrée du port de New-York.

En 1878, la Ville de Paris avait décrété l'érection d'une copie du Lion, sur le rocher du parc des Buttes-Chaumont. Finalement, en 1879, sur proposition de Bartholdi (dont l'atelier était 40, rue Vavin), il fut décidé de l'élever face aux pavillons Ledoux, à son emplacement actuel. Du coup, la place d'Enfer prit le nom du colonel Pierre Denfert-Rochereau (1823-1878), vaillant défen-

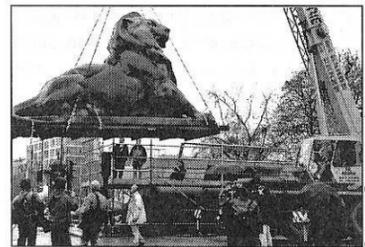


PHOTO : DOMINIQUE LEBLEUX

seur de Belfort. La III^e République eut soin d'orienter la tête du Lion vers l'ouest, et non vers l'est, afin de ne pas agacer nos voisins d'outre-Rhin ! En 1920, un médaillon en bronze représentant Denfert-Rochereau fut ajouté sur le socle. L'actuelle effigie et l'inscription "A la Défense nationale, 1870-1871" datent de 1979. La "fête du Lion de Belfort" était, jusqu'en 1939, l'une des grandes fêtes foraines parisiennes. Durant l'occupation, les Allemands n'envoyèrent pas le Lion à la fonte, contrairement à bon nombre de statues des squares environnants.

FRANÇOIS HEINTZ

● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis plus de onze ans par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP53, 75661 Paris Cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par courriel : lapage14@noos.fr), ou nous téléphoner au 01.45.41.75.80 (répondeur). Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 52, c'est Pascal André, Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Jacques Bosc, Pierrick Bourgault, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Arnaud Brugier, Jacques Bullo, Renaud Cecotti-Ricci, Claudine Cerf, Josée Couvelaere, Laurence Croq, Jeanne Durocher-Samah, Catherine Evrard, Marie-Françoise Fourmont, Philippe Guillaud, Louis Guinamard, François Heintz, Etienne Houbiguan, Chantal Huret, Imagem et Adéla, John Kirby Abraham, Pierre Lada, David Larousserie, Paule Lascoumes, Dominique Lebleux, Frédéric Lecœur, Evelyne Lohr, Frédéric Marion, Rebecca Morales, Roger-Jacques Parent, Nicole Pénasse, Elsa Robert, Muriel Rochut, Omar Slifi, Marine Varenne-Rosier, Elsa Verdolin, Sylvain Zorzin...

J-P. A.

Le printemps de la place du banc

Deux grands arbres, une boîte aux lettres, une poubelle, une cabine téléphonique, quatre restaurants, un bar, une boulangerie, une laverie, un tatoueur, un courtier en vin, une librairie, vous aurez reconnu la place du banc. Le banc, lui, malheureusement n'y est plus puisque la mairie l'a supprimé voici deux ans, pour contenir les caprices égoïstes d'un grincheux au détriment de l'espace public. Pour l'instant cette jolie place au croisement des rues Bénard, Sablière et Didot n'est qu'un rond-point, dortoir pour voitures, accessoirement aussi une décharge où depuis longtemps les glaneurs n'y trouvent plus vraiment leur compte.

Le 16 juin dernier, les habitants des alentours s'étaient approprié le lieu, en le libérant à grand mal d'une partie de ses voitures, le temps d'un repas de quartier. En ces temps de météo peu clémente, les amis de la place du banc ont réitéré l'expérience le samedi 21 avril, occasion de discuter autour d'un verre du projet d'aménagement d'une place piétonne à cet endroit. L'association Urbanisme & démocratie a ressorti de ses cartons un projet proposé à la mairie il y a de ça un certain temps, et resté jusque là sans suite. Ce projet a servi de point de départ au débat, et une pétition en reprend désormais les principales propositions : l'espace de la future place sera gagné sur celui du règne automobile, au grand dam des amis de la voiture. Ainsi, les rues Bénard et Sablière ne communiqueront plus avec la rue Didot, se contentant de former une boucle entre elles. En élargissant également

les trottoirs aux abords de la place, on obtient finalement le résultat suivant : la suppression du dangereux carrefour Sablière-Didot (un accident grave tous les deux mois), le ralentissement des voitures de la rue Didot, du bruit et de la pollution en moins, une place charmante délimitée par des bacs à fleurs, avec des petites terrasses, un lieu de convivialité. Les travaux légers et à peu de frais pourraient être réalisés dès les mois prochains. A bientôt donc sur la place du banc, où vous trouverez la pétition à signer chez Arris (le traiteur grec) ou Kamel (l'épicier).

EVELYNE LOHR

CONCOURS DE POÈMES

Faute de place, nous ne pouvons détailler la liste des lauréats du concours de poèmes pour la fraternité, organisé par la Ligue des droits de l'homme dans le 14e. Vous pourrez la consulter lors de la remise des prix à la fête de La Page, le 10 juin.

Catégorie 1. Premier prix : "Nous sommes des humains" (collectif : Paul, Manon, Lise, Jefferson, Charlotte, Alexis, Armand).

Catégorie 2. Premier prix : "Un ami a déposé" d'Aurélia de Azambuja, CM1.

Catégorie 3. Premier prix : "Le travail des enfants" de Rana El Maghraby.

Catégorie 4. Premier prix : "La Différence" de Saloua Chir.

Enfants non francophones.

Un prix décerné pour "Le Monde" de Stefan Djanovic, 11 ans, Yougoslavie.

Maternité Bon-Secours Visages de l'aube

● Un récit de Nancy Huston nous parle d'une sage femme.

Mars 2001, soir de bourrasque. La nuit a commencé. Rue des Plantes, j'arrive à hauteur de l'Hôpital Notre-Dame de Bon Secours. Des banderoles, accrochées aux grilles, résistent mal aux rafales de vent et de pluie. Je lis quand même "Première maternité de France" et "Sages-femmes en grève".

Ce même jour, j'ai terminé la lecture de "Visages de l'aube" un court texte de Nancy Huston (sorti en mars, comme "Dolce Agonia" roman majeur du même auteur). Le personnage central de "Visages de l'aube" est une sage-femme, Mme Armande. Elle travaille la nuit. Son lieu d'exercice est la Maternité de Bon Secours, de toute évidence :

"A pas tranquilles, elle longe maintenant la rue d'Alésia, elle n'est pas en retard et la soirée d'avril est suave, délicieuse. Tournant dans une rue étroite bordée de prunus et de lauriers-roses..."

L'imaginaire de l'écrivain autorise de telles délices urbaines !

Je crois, néanmoins, identifier la rue Giordano-Bruno et ses deux minuscules villas, abondamment fleuries il est vrai, aux abords de l'entrée de la Maternité. Mme Armande "est la doyenne, le pilier de cette maternité à la réputation excellente". "Visages de l'aube"

raconte une nuit dans la vie de sage-femme de Mme Armande mais "tout au long de cette nuit elle rédigera enfin, dans sa tête, la lettre qu'elle doit envoyer à son fils aux Etats-Unis..."

Huston excelle à croiser des histoires parallèles, on l'a vu dans d'autres livres. Ainsi, Mme Armande, qui donne la vie, va-t-elle écrire l'histoire d'une mort. La vie d'abord : "tranquilles et souriantes" ou "corps bulbeux qui se tordent et se rassoient, se recouchent et se recroquevillent...", les femmes, ici, sont des parturientes. Mme Armande passe de l'une à l'autre avec la précision professionnelle de la sage-femme expérimentée et le regard bouleversant d'une donneuse de vie : "Quand la femme arrive, s'allonge, écarte les jambes, je glisse doucement mes doigts dans l'origine du monde. L'enfant qu'elle porte n'est pas encore "ça" (juif, chrétien, masculin, féminin, Français, Chinois) mais il va le devenir. Il faut qu'il devienne quelque chose..."

Devenir "quelque chose", "être quelqu'un", c'est à partir de là que Nancy Huston construit le récit dans le récit : la mort d'une jeune fille de dix-sept ans, Lys, dont ses parents ont voulu faire une "perfection" en "tout". "Morte parce qu'à force d'être tout, elle n'était rien. C'est mon interprétation du moins" écrit Mme Armande.



PHOTO : CLAUDE CERF

L'étroite imbrication de la vie et de la mort est un thème récurrent chez Nancy Huston.

Mme Armande, qui a découvert dans sa cour le corps défenestré de Lys, est aussi la sage-femme qui l'a fait naître.

Et pendant que ce "pilier" de la Maternité élabore la lettre pour son fils Robin, la lettre terrible qui dit le pourquoi de la mort de Lys, les bébés continuent de venir au monde, les femmes de gémir ou de s'extasier. Il n'y a aucune complaisance dans ce texte qui secoue. Madame Armande prépare l'anesthésie pour

une césarienne mais c'est un obstétricien qui ouvre le ventre : "Ce sont les hommes qui pénètrent, forent et forcent les chairs, se frayent un chemin ; ils le font dans les gestes d'amour et de conquête, de guérison et de guerre ; à eux d'écarter les frondaisons, les pans de peaux, les lèvres du sexe, et d'y avancer avec leur scalpel leur machette ou leur sexe."

Après sa nuit agitée à la Maternité, au petit matin, Mme Armande croise des exclus, ces visages d'une aube ancienne et sans futur, mais quel avenir se prépare pour les petits visages

de l'aube, les nouveau-nés ? S'ils savaient ce qui les attend, les pauvres petiotis ! poursuit-elle tout bas, arrivant place d'Alésia et contemplant les clochards endormis sur les bouches d'aération près de l'église (...) peut-être retourneraient-ils là d'où ils viennent. Le problème, c'est que personne ne sait d'où ils viennent. C'est fou, ça. Ils débarquent tous avec ce regard grave et sans illusions. Personne ne me convaincra du contraire. Ils naissent sachant."

Sachant quoi ?

L'écriture de Nancy Huston ne s'abîme jamais dans l'ornementation ; la touche est subtile, le style sans effets. Huston a le sens des mots justes, ceux qui ne vont pas de soi ou qui dérangent : "Le silence des nouveau-nés peut être sidérant. On a l'impression qu'ils se taisent non parce qu'ils ne savent pas parler mais parce qu'ils ont quelque chose à taire."

Un texte beau et implacable sur la bêtise et la trahison des adultes.

Rue des Plantes, cette nuit-là, les banderoles accrochées aux grilles de Bon-Secours ont donné à Mme Armande une vérité troublante inattendue.

CLAUDE CERF

"Visages de l'aube", texte de Nancy Huston, étonnantes photographies de nouveau-nés de Valérie Winckler (Actes Sud)

Conscience de la matière

● Le sculpteur Jacques Dufresne fait chaque jour une déclaration d'amour à la matière et à la femme.

Une tache de peinture macule son pantalon, brune sur le velours beige. Pourtant, Jacques Dufresne n'est pas peintre. Dans sa cité d'artistes centenaire du 83, rue de la Tombe-Issoire, où les ateliers s'alignent dans une architecture de bois et de verre, il promène sa silhouette fine, presque fragile, et ses mains de sculpteur, ouvragées par le temps. Dans la haute pièce carrée où il entre, des femmes triangulaires l'accueillent avec des reflets de fer. Des meubles étonnants dévoilent leurs décors arrondis sous des plaques de verre, une harmonie transparente, "pour voir la construction", glisse-t-il simplement. Il y a aussi des tableaux, un peu partout. Ce ne sont pas les siens, mais ceux de son fils, Thomas. Le grand paravent, qui date du début du siècle, sur lequel est peinte une farandole de personnages, est une œuvre de Charles, son père. Encerclé par ces deux peintres, Jacques Dufresne a choisi de forger la matière, de travailler avec ses mains. "Peindre, c'est chatouiller du papier avec un pinceau. Sculpter, c'est travailler la matière, rentrer dedans, avec un maillet, avec de l'acétylène."

"Monsieur Picasso"

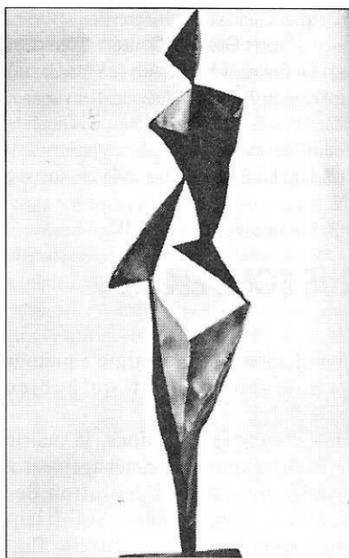
Jacques Dufresne est né en 1922, dans le 14e, l'arrondissement de toute sa vie. Si sa biographie dans le Benezit, le célèbre dictionnaire des artistes, retient qu'il a été élève de l'Ecole des arts appliqués au début des années quarante. Il explique, de sa petite voix légèrement bégayante, qu'il en est "parti tout de suite" car il n'y a "pas trouvé ce qu'il espérait". Ses premières années de création sont des années d'apprentissage sur le tas. Il se forme avec des amis - Busse, Calmettes, Cortot, Michel Patric - le groupe de l'Echelle (*). C'est une génération qui conteste les frontières imposées aux arts graphiques, des élèves d'une vingtaine d'années parmi les plus doués de l'Académie de la Grande chaumière, une école fondée à Montparnasse, côté 6e, et qui existe encore. "C'était une époque formidable. Des peintres, des sculpteurs, des écrivains passaient nous voir. "Monsieur" Picasso nous montrait comment il travaillait." Le matin, il aide le sculpteur Henri Laurens, l'ami et professeur qu'il admire, et entre dans un "univers" de pierre et de marbre dont les formes peuplent encore son souvenir. Avec le

groupe, il participe à des expositions, entre 1943 et 1948, comme le Salon de mai à Paris à partir de 1945. "Ce salon avait été créé par des jeunes, nés au début du siècle. Des anciens étaient invités : Léger, Giacometti, Picasso encore. L'émulation était extraordinaire avec ces monstres, sacrés mais abordables." La nostalgie s'invite sous les sourcils broussaillieux et grisonnants du sculpteur. Dans la pièce, quelques statues de fer, unique matériau disponible durant ces années de pénurie et de persévérance, sont la mémoire poussiéreuse de cette époque. Pour lui d'ailleurs, le temps semble s'y être arrêté.

"C'est un sculpteur classique, au bon sens du terme, confirme Dominique Bert, qui expose plusieurs de ses sculptures dans sa galerie, depuis une dizaine d'années, au Louvre des antiquaires. Il travaille à l'ancienne, un peu dans sa bulle. Son art est intemporel, indépendant." Farouchement décalé, presque démodé. "Aujourd'hui, explique le sculpteur avec un regard malicieux, l'artiste est celui qui surprend, qui choque" (beaucoup de jeunes posent nus à côté de leurs œuvres pour se faire connaître et gagner de l'argent). L'art, au contraire, est un travail de tous les jours, un investissement permanent. "Quand il évoque le travail à fournir, Jacques Dufresne répète "beaucoup", "toujours". Et tant pis si l'idée de départ évolue, il faut suivre ses sensations. Mais il faut dépasser le concept, l'art conceptuel qui se suffit à lui-même, et qui a pourtant tant de succès aujourd'hui. Il faut travailler, s'unir à l'œuvre, vivre pour elle."

D'éternelles déclarations d'amour

Et ce mot : amour. "Pourquoi Renoir, Monet, Cézanne vivent-ils encore dans nos consciences ? Ils ont mis quelque chose d'impalpable dans leurs peintures, une forme d'amour." Quand on lui demande s'il en est de même pour lui, il répond doucement : "J'essaie." Dans ces reflets de bronze et de laiton, il a fait deux déclarations éternelles : à la matière et à la femme. Deux maîtresses auxquelles il abandonne son art. Si on lui demande pourquoi une œuvre a pris telle forme et non telle autre, il s'étonne. Ce n'est pas lui qui guide la matière. "C'est la matière qui me guide." Et c'est la matière qui a guidé son évolution. Le fer a imposé ses raideurs



pointues, son architecture rectiligne. Le bronze, le laiton, le plomb ont courbé les poitrines et les visages. "J'aime les femmes, les corps. C'est un prétexte pour mes sculptures, c'est plus simple, plus amusant de sculpter ce que l'on connaît." Si sur une chaise bleue quelques poissons s'égarant, c'est parce qu'un dirigeant du Tunnel sous la Manche lui a commandé ce meuble. Une sirène les accompagne, forcément.

Son atelier nous sera fermé. "C'est mon monde", semble dire son sourire doux et son regard presque gêné. Nous resterons dans cette pièce où les œuvres de son père et de son fils contemplent les siennes. C'est le seul endroit. "Nous avons toujours refusé de collaborer, d'exposer côte à côte nos trois générations. Une œuvre n'est pas un nom, cette sensibilité ne se transmet pas, explique Thomas Dufresne. Ce qui compte, c'est le travail qui est mis dedans, ce qu'il y a d'authentique et de vrai." L'identité du propos étonne, rassure. Il y a quand même quelque chose dont on hérite. "Tout vient de là", confiera Jacques Dufresne en désignant le paravent coloré. Ses statues semblent montrer ses mains et son cœur.

SYLVAIN ZORZIN

(* Exposition à la Coupole, 102 boulevard Montparnasse. Tel. : 01 43 20 14 20.

Vernissage de l'exposition le 15 mai, à 17 heures.

Musée du Montparnasse Un amour surréaliste

Le Musée du Montparnasse présente une grande exposition sur la vie artistique du quartier, il y a cent ans, à travers trois personnages de l'époque, le poète Robert Desnos, le peintre Foujita et Youki Badoud, l'une des plus séduisantes femmes de Montparnasse.

Tsuguharu-Léonard Foujita, né au Japon en 1886, est arrivé à Paris en 1913. Après sa première exposition de juin 1917, Foujita est devenu l'un des artistes les plus célèbres de Paris et une personnalité incontournable de Montparnasse.

Ami de Braque, Cocteau, Apollinaire et Picasso, il partage pendant six ans la vie de Youki, dont le surnom signifie "neige" en japonais, lorsque celle-ci découvre le groupe des Surréalistes et le poète Robert Desnos.

Un grand amour naît alors entre la femme de Foujita, et le poète, lui-même engagé dans une relation amoureuse idéalisée avec la chanteuse Yvonne George. Ainsi, de 1928 à 1931, se crée un véritable ménage à trois, au sein duquel Youki se partage équitablement entre son mari et son amant, eux-mêmes unis par une grande amitié.

Dans plusieurs salles du pittoresque petit Chemin du Montparnasse, l'exposition raconte l'histoire de cette rencontre entre le peintre japonais, le poète surréaliste et la femme dont ils sont tous deux épris.

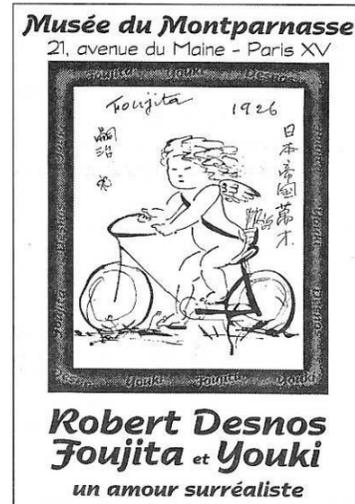
Les événements, les lieux et la période de rencontre de cet amour surréaliste sont évoqués par des photographies, des peintures, des dessins et de nombreux documents originaux.

Des films inédits de Foujita, datant de 1929 et 1930, sont projetés, ainsi qu'une interview passionnante de Dominique

RECTIFICATIF

Le directeur du Théâtre Rive Gauche, 6 rue de la Gaîté a réagi à notre article consacré aux personnes handicapées "Gymkana pour fauteuils roulants", paru dans le précédent numéro. Nous indiquions que son théâtre était accessible mais "que quatre personnes sont nécessaires pour soulever le fauteuil et lui faire franchir la marche".

En réponse, Alain Mallet précise : "J'ai pris bien soin, en construisant mon théâtre en 1986, que celui-ci soit accessible dans de bonnes conditions aux handicapés, attachant une grande importance à l'accessibilité des lieux publics. L'itinéraire du trottoir



Desanti, biographe de Robert Desnos, réalisée par Roger Pic.

La musique d'Eric Satie accompagne cette collection exceptionnelle, qui restitue l'atmosphère de cette époque, au cours de laquelle les artistes du monde entier se retrouvaient à Paris.

Foujita écrit : "Je peignis des vues de Montmartre et de Montparnasse, des coins de rue, des morceaux de maisons. J'aimais la couleur grise, emplissant des formes limitées de traits énergiques."

JOHN KIRBY ABRAHAM

Exposition : Robert Desnos, Foujita et Youki, un amour surréaliste.

Chemin du Montparnasse, 21 avenue du Maine. Paris 15e. Du 7 avril au 29 Juillet 2001, de 13 heures à 19 heures.

jusqu'aux places pour les personnes handicapées dans la salle n'offre absolument aucune difficulté, sinon le franchissement d'une petite marche égale à un demi trottoir. Tout le cheminement vers les places est en pente sans aucune marche".

Il était bien précisé, dans notre article, qu'il s'agissait de fauteuil roulant électrique, donc très lourd et peu maniable, mais de plus en plus répandu. Ce dont a convenu la direction du théâtre, avec qui nous nous sommes entretenus, bien décidée à poursuivre son effort pour accueillir les personnes handicapées dans les meilleures conditions.

Accordéon et Chansons

Dany la muse amusée du musette

Dany Bonny est arrivée de sa Bretagne natale en 1974 à Paris. Elle ne se doutait pas, alors, que les PTT qui venaient de la nommer à Paris lui ouvraient les portes de sa future célébrité dans un tout autre domaine : la musique ! Car trier, classer, tamponner du courrier n'incite guère à la chansonnette et encore moins à la musette. Dany, qui s'ennuie et se sent seule, décide un jour d'aller rencontrer des compatriotes à la mission bretonne située rue Delambre, non loin de la gare Montparnasse. Elle y découvre des gens qui se retrouvent pour parler du pays mais aussi pour chanter des airs traditionnels. Dans la même rue, il y a le Ti Jos, restaurant qui attire de nombreux clients, non seulement par sa bonne cuisine bretonne, mais aussi par sa cave où se produisent groupes folkloriques et orchestres de jazz. Dany, qui avait commencé à jouer de l'accordéon depuis l'âge de 10 ans, connaissait la plupart de ces airs pour les avoir joués à l'occasion de mariages et fêtes dans sa ville de Lannion.

Un dimanche tout ensoleillé de printemps, elle arrive au Ti Jos avec son piano à bretelles et commence à jouer pour la première fois dans un bar-restaurant. Elle se découvre alors une passion qui ne la quittera plus. Partie de la rue Delambre pour explorer le quartier, Dany remonte dans ce secteur du 14e qui se trouve entre les rues Vercingétorix, de l'Ouest et Didot dont une partie des habitations était en train de disparaître à jamais sous les coups des bulldozers. La hideuse rénovation des années 1960 et 1970 était encore à l'œuvre. Avant d'être refoulés dans

des banlieues sinistres, par des pouvoirs publics qui se méfiaient du Paris des quartiers populaires, des habitants ont voulu vivre dans la liesse ces dernières années. La vie nocturne dans les vieux bistrot et restos y était alors très animée. Ah ! ça ira, ça ira, ça ira... Conquête par ce quartier, Dany s'y installera définitivement en 1982.

Le marché couvert de la rue Daguerre

Mais le grand déclic va se produire lorsqu'elle découvre le marché couvert de la rue Daguerre, à la fin des années 80. Marché lui aussi condamné à disparaître. Autour de la buvette se retrouvaient, le dimanche matin, les habitués du lieu et les inconditionnels du Paris debout, celui qui se dressera toujours contre les lois du profit et de l'argent. Il y avait aussi des habitants voulant tout simplement préserver ce qui contribuait à la qualité de vie de leur quartier. Tous solidaires pour défendre ce petit espace de liberté où l'on chantait l'amour et la convivialité. Dany venait les accompagner de sa voix chaleureuse et sa musique chantait la joie d'être là, tous ensemble, à dire très fort non à la démolition, non aux promoteurs, oui à la fraternité. C'était presque "le grand métrage du métropolitain". Mais, hélas, à Daguerre comme ailleurs, le marché est tombé. Tous ceux qui ont connu ces lieux avant qu'ils ne soient démolis savent bien que les habitants les plus pauvres ont dû partir aussi et qu'un peu de l'âme du quartier s'en est allée avec eux. Cependant, Dany était toujours là pour nous chanter les enfants qui s'aiment debout contre les portes de la nuit. D'autres lieux ont pris le

relais. Car même si l'évolution s'est orientée vers le renchérissement des loyers, il y avait encore des lieux conviviaux. Par exemple, "chez Armand" (le Bouquet de la rue Daguerre) où l'on se réunissait pour fêter anniversaires ou autres joyeux événements. Dans le milieu des années 90, Dany y est souvent venue pianoter ses petits boutons de nacre. Son accordéon animait chants et danses jusqu'au matin.

Mac Orlan, Fréhel, Ferré et les autres

Dany a aussi ses fans, comme Sylvie et Jean, qui non seulement l'accompagnent souvent dans ses tournées mais aussi enrichissent son répertoire en lui apportant de nouvelles chansons. Dans le répertoire de Dany, il y a beaucoup de poésie contant le mal de vivre, l'amour et le désir. Depuis les chansons de marins que Dany chantait déjà en Bretagne sans connaître le nom de leur auteur, Mac Orlan. En passant par le riche répertoire de Fréhel partie à la recherche de ses amants, un peu de gris roulé entre ses doigts. Jusqu'à Ferré, sa graine d'ananas et son temps du tango. Il y a aussi Piaf, Prévert, les chants de la Commune et ses cerises. Et la java que l'on danse les yeux dans les yeux. Dany reste fidèle aux fêtes de



On valse et chante avec Dany au "Vin des rues", le jeudi soir.

notre quartier, où elle improvise et accompagne danses et chants, de son accordéon et de sa belle voix entraînant. On peut l'écouter parfois à "La Bélière" ou dans d'autres restos-bistros au gré des festivités du Paris nostalgique et canaille. Il y a aussi des lieux où l'on peut entendre Dany régulièrement comme au "Vin des Rues" (rue Boulard), tous les jeudis soir. Le jour de la fête de la musique, elle vient au Bouquet (rue Daguerre), retrouver les vieux amis, et chanter ces poèmes qu'on aime tant.

JOSÉE COUVELAERE

UNE EXPO À LA FETE DE MONTSOURIS

L'Association pour la promotion des artistes et des créateurs (APAC), domiciliée dans notre arrondissement, s'est engagée depuis 1994 à soutenir ses artistes en organisant des expositions dans plusieurs cafés ou restaurants-galleries du 14e : "Le Piano qui chante", "Les Comestibles", "Au Vrai Paris", mais aussi au "Marché de Noël des arts" (décembre 2000) et à l'Espace Jemmapes dans le 10e. Elle diffuse d'autre part un journal bimestriel "Artnik'arts" (distribué dans les 13e, 14e et 15e arrondissements) qui est centré exclusivement sur les activités et les expositions de ses adhérents.

Les 19 et 20 mai, lors de la quatrième fête du quartier Montsouris, l'APAC organise une exposition au 34, avenue Reille. Peintres, sculpteurs, photographes et dessinateurs seront au rendez-vous. Une nouvelle occasion pour les habitants du 14e de rencontrer les créateurs de leur quartier et de faire connaissance avec l'association. Un "prix Montsouris" sera attribué à un artiste choisi par le public, avec le soutien de l'ADQM (Association de défense du quartier Montsouris) et de la Poste du 14e. Venez donc nombreux pour ce week-end printanier !

FREDERIC MARION

Contact : APAC. Anabelle Fulchiron 5, rue Gazan 75014 Paris. Tél. 01 53 80 39 01

FETE DES THERMOPYLES

Les 22 et 23 juin, deux jours de réjouissances. Depuis 1996, la fête des Thermopyles rassemble simplement les habitants et leurs amis avant les vacances d'été. Tout le monde met la main à la pâte et avec les moyens du bord, sans subvention, mais, grâce au dévouement et à la générosité de tous, elle est chaque année un moment d'enchantement pour tout un quartier.

Cette année, rendez-vous le vendredi 22 juin au soir dès 20h30 pour une projection cinéma en plein air dans le jardin des fêtes du 2, rue des Thermopyles. Le lendemain, à partir de 14 heures, fête de rue entre la rue Raymond-Losserand et la rue Didot, avec diverses animations jusque dans les cours d'immeubles : ateliers pour tout-petits, spectacles, marionnettes, jardin des poètes, jeux, exposition photo (thème retenu : "Ma vie fait rêver, photos au quotidien"), ainsi que des stands sur le thème du "Voyage autour du monde". D'autres surprises vous attendent tout au long de cet après-midi qui se prolongera par le tirage de la tombola, l'apéritif de quartier en musique puis le bal populaire. Pour en savoir plus et vous joindre à l'équipe de préparation, contactez Régis au 01.40.44.98.23 ou Rebecca au 06.83.68.98.47, envoyez-nous vos coordonnées à "fete-thermopyles@club-internet.fr" ou visitez le site Internet de l'association : <http://u.d.free.fr>. J.-P. A.

Rue de Plaisance

Des éditions rouge cerise

● "Le Temps des Cerises", maison d'édition indépendante et autogérée au 3, rue de Plaisance.

Un titre symbolique pour cette petite maison d'édition dont le siège est à Pantin et qui a vu le jour en 1993 après la fermeture des éditions Messidor. Francis Combes, qui en était le directeur littéraire, a pris l'initiative, avec une trentaine de romanciers et poètes édités par Messidor, de créer "Le Temps des Cerises". "Le nom s'est imposé de lui-même", précise-t-il, "à la fois en référence à la Commune de Paris mais aussi au lyrisme de cette chanson populaire, sorte de pastorale". Amour et utopie ont donc inspiré sa création et aujourd'hui, un pas de plus est franchi vers l'autonomie puisque les éditions "Le Temps des Cerises" ont décidé de se distribuer sans intermédiaire à Paris, les ventes se faisant par correspondance pour la province. La boutique ouverte, début avril, au 3, rue de Plaisance permettra aux libraires parisiens de s'approvisionner directement et au public de découvrir ses publications (une trentaine par an). Trois secteurs principaux

dans lesquels la poésie occupe une place de choix, mais aussi une collection essais, idées, philosophie et des romans. On y trouve des classiques tel "Le droit à la paresse" de Paul Lafargue et des découvertes comme ce recueil de poèmes "Pourtant le voyageur en fuite", de Manuel Vasquez Montalban, plus connu pour ses romans policiers ou des redécouvertes comme "Le gars qu'a mal tourné" de Gaston Couté et "Le talon de fer" de Jack London sur la classe ouvrière au 19e. La Commune est à l'honneur avec le livre de René Bidouze, ancien dirigeant syndical et vice-président des Amis de la Commune (*), "72 jours qui changèrent la cité", préfacé par Anicet Le Pors.

Les éditions "Le Temps des Cerises" ont récemment présenté au salon du livre "La subversion démocratique", ouvrage collectif auquel ont notamment participé José Bové et Gaby Cohn-Bendit et "Femmes en marche" qui fait le point sur les droits des femmes aujourd'hui à partir d'interviews réa-

lisées par Aline Pailler. Deux ouvrages ont été publiés en collaboration avec le MRAP : "50 ans contre le racisme - Chronique d'un combat inachevé", à l'occasion des 50 ans du MRAP en 1999, et "En finir avec la guerre contre les pauvres" de Paul Muzard, préfacé par Jacques Gaillot, en 2001.

Le 14e est également à l'honneur avec "Paris Brune" de Maxime Vivas qui raconte l'arrivée au centre de tri postal de ces jeunes provinciaux, dont il faisait partie, qui deviendront les acteurs du mouvement social qui a débuté dans les années 70. Ce livre a obtenu, en 1997, le prix Roger Vailland, réservé à un ouvrage consacré au monde du travail (voir La Page n° 37). Une jeune auteur habitant le quartier, Christine Diahaby, vient également d'y publier son premier roman "La robe chinoise".

Outre la publication d'une revue "La Revue Commune", disponible sur abonnement et de "La Gazette" qui informe mensuellement des nouvelles publications, Francis Combes,

poète lui-même, à l'initiative de l'opération "des poèmes dans le métro", souhaite organiser des réunions de lecture rue de Plaisance autour d'un auteur et d'un verre. La place est limitée mais, aux beaux jours, les trottoirs sont accueillants. La boutique est tenue par des bénévoles et, pour le moment, n'est ouverte que le matin de 9h à 13h en semaine (le lundi de 9h à 18h) et parfois l'après-midi (mieux vaut téléphoner) mais si des bonnes volontés se manifestent, la boutique pourrait avoir des plages horaires plus larges, par exemple le mercredi après-midi et le samedi matin. N'hésitez pas à vous manifester !

CHANTAL HURET

Editions "Le Temps des Cerises", 3, rue de Plaisance, tél. : 01 45 41 16 74 LE-TEMPS-DES-CERISES2@wanadoo.fr

(*) Association "Les Amis de la Commune de Paris", 46, rue des Cinq-Diamants 75013 Paris tél. 01 45 81 60 54

La gueule de l'emploi

● Notre collaborateur Jacques Bullot, vient de publier un roman noir.

Friand de roman noir (1), notre collaborateur, scientifique émérite, a sauté le pas. Il nous livre une œuvre dans la tradition de "La noire", un genre littéraire qui se différencie du roman policier traditionnel. L'auteur du crime est certes découvert mais l'enquête révèle un grave dysfonctionnement de la machine sociale. On peut dire de façon imagée, que le roman noir met à nu les rouages grinçants de la société.

Le fil conducteur de Jacques Bullot dans "La gueule de l'emploi" (2), c'est la spoliation des biens juifs pendant la seconde guerre mondiale qu'il tisse avec le thème du pigeon, un classique du roman noir. Il imagine que certains prédateurs ont pu bénéficier de l'impunité et bâtir ainsi un empire.

Le pigeon en question, c'est Alexandre Brock, qui se retrouve brutalement au chô-

mage, et a près quelques mois de ce statut précaire, décide d'accepter n'importe quoi. "Du fric, y'en a partout. Suffit de savoir le ramasser !", lui conseille Jenny. C'est alors que Franck, rencontré dans un bistrot, entre en scène et propose à Brock un rôle de privé. Il s'agit de la simple filature d'un député, mais contrairement à ce qu'imagine Alexandre Brock, ce n'est pas une combine



de chantage mais de bien autre chose dont il est question. Et dans une certaine tradition du roman noir, comme dans le roman de Didier Daeninckx "Meurtres pour mémoire" (3) où les événements d'octobre 1961 à Paris servent de soubassement à l'intrigue. Ici aussi la grande Histoire va se mêler à la petite histoire de la vie d'Alexandre Brock. Le suspense n'est donc pas seul au rendez-vous. Si le narrateur nous entraîne dans son sillage sur un rythme trépidant, il nous fait aussi revisiter des pans de notre histoire contemporaine pour lesquels un devoir de mémoire demeure.

C. H.

(1) Voir son interview de Nathalie Beunat sur "Dashiell Hammett. Parcours d'une œuvre" dans le n° 39 de La Page

(2) Editeurs associés, 2, rue Frédéric Schneider, 75018, Paris, 78 F.

(3) Série noire, Ed. Gallimard

Images d'arrondissement

● Expo Photo de "La Page"

Du 29 mars au 7 avril, notre arrondissement a été mis en valeur par une exposition photographique organisée par La Page et la Galerie associative "Expression libre".

Située rue Hippolyte-Maindron, la Galerie sort du ghetto économique-culturel privilégié habituel. Anne Guiet, sa directrice, y expose des sculptures et des peintures contemporaines depuis deux ans.

Dix photographes, amateurs et professionnels, ont participé à ce qui fut une première expérience : John Kirby Abraham, Pierrick Bourgault, François Heintz, Jean Lapujoulade, Dominique Lebleux, Frédéric Le Coeur, Claude Lescurier, Damien de la Marlier, Willy Roch, Marc Upson.

Les images ont reflété une variété d'ap-

proches : événements, graphisme, natures mortes, paysages, portraits. L'inauguration a été un franc succès. Elle a réuni une cinquantaine de personnes qui ont apporté beaucoup d'animation.

Cette exposition a donc constitué un pari pour Anne Guiet, car c'est la première fois qu'elle offrait son espace à des photographes. Elle a jugé cette première expérience réussie car elle lui a permis de rencontrer un public plus diversifié que celui qui fréquente habituellement sa galerie.

Photographies, galerie associative et quartier populaire ont donc révélé une complémentarité exemplaire. Un esprit et une initiative qui gagneraient à être renouvelés dans le futur!

D. L.

Galerie "Expression Libre", 41 rue Hippolyte-Maindron - Tél. 01 45 42 36 99

Ferdinand Brunot Linguiste et maire d'avant-garde

● Maire du 14e durant la Première guerre mondiale, Ferdinand Brunot est aussi un fondateur de la philologie moderne.

Élections municipales : fin de règne place Ferdinand-Brunot", titrait la une du précédent numéro de "La Page", au risque d'intriguer certains lecteurs. Chacun sait, pourtant, que la mairie du 14e se situe au 2, place Ferdinand-Brunot ! Longtemps appelée place de la mairie, puis place de Montrouge, elle prit, en 1946, le nom du remarquable linguiste et grammairien, maire de notre arrondissement de 1910 à 1919.

Fils d'un ouvrier lorrain, qui avait connu la prison pour ses idées révolutionnaires, Ferdinand Brunot est né à Saint-Dié (Vosges), le 6 novembre 1860. Élève surdoué chez les Frères des écoles chrétiennes puis au collège municipal, il est admis dans la classe de Khâgne de Louis-le-Grand. Après deux années d'études à Dresde où il se familiarise avec les méthodes linguistiques allemandes, il intègre en 1879 l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Il est reçu docteur ès lettres avec une thèse sur la doctrine de Malherbe et publie sa "Grammaire historique". Sa carrière universitaire est exemplaire : en 1900, il obtient la chaire d'Histoire de la langue française à la Sorbonne, où il enseignera jusqu'en 1934 ; il est aussi chargé d'enseignement à l'École normale supérieure des jeunes filles de Sèvres, doyen de la Faculté des lettres de Paris de 1919 à 1928, enfin membre et doyen de l'Institut de France.

Un maire professeur

En 1900, il s'installe dans le 14e, au 4, avenue d'Orléans. Peu de temps après, il jette son dévolu sur un quartier en pleine construction, calme et d'aspect provincial, entre la rue d'Alésia et l'actuelle rue Sarrette, et acquiert un appartement au premier étage du 8, rue Leneveux. Il y résidera jusqu'à la fin de sa vie. Habile de ses mains, pratiquant la sculp-

ture sur bois à ses heures de loisir, il sculpte tout son mobilier. Le gouvernement de la IIIe république le nomme, en 1910, maire du 14e. Bouillonnant d'idées, il rêve d'une grande avenue de verdure, depuis le sud de Paris jusqu'au cœur du Quartier Latin, les Champs-Élysées de la rive gauche. Cette voie, qui ne sera jamais réalisée, devait relier les jardins de l'Observatoire, ceux de l'hôpital Sainte-Anne et le parc Montsouris. Autre projet qui, cette fois, aboutira : il propose au député André Honnorat un vaste terrain militaire, boulevard Jourdan, pour l'édification d'une cité universitaire (voir "La Page" n° 49).

C'est surtout durant la Grande guerre que Brunot s'illustre en tant que maire, se mettant entièrement à la disposition de la population et faisant du 14e l'un des arrondissements les mieux administrés de Paris face aux perturbations économiques et sociales. Il met rapidement en place soupe populaire, aide aux réfugiés, centres d'hébergement et distributions de lait (il a installé un troupeau de vaches en plein arrondissement !) Sa femme, sa fille, ses adjoints bien sûr, mais aussi ses collègues de la Sorbonne se mobilisent à ses côtés. En mars 1918, cette affiche destinée à la population illustre son patriotisme, renforcé par ses origines lorraines : "Comme tous les Parisiens, vous êtes exposés aux attaques des Barbares... L'Allemand n'a d'autre espoir que dans une défaillance de notre moral. Il ne l'aura pas. Nous tiendrons". Et, le 14 juillet 1919, il accueille, au Lion de Belfort, les drapeaux des régiments vainqueurs.

L'orthographe, "fléau public"

La monumentale "Histoire de la langue française" de Ferdinand Brunot est aujourd'hui terminée, avec la parution du 26e volume (*). Commencée en 1901, elle

s'achève donc un siècle plus tard ! Ce travail titanesque l'aura occupé durant un demi-siècle ; ses 10 tomes seront complétés par son successeur et homonyme Charles Bruneau. Une collaboration qui nous vaudra la "Grammaire française" de Bruneau et Brunot ! Militant de la Ligue des droits de l'homme, dreyfusard de la première heure et chaud partisan des lois de Jules Ferry sur l'école obligatoire, il souhaite que l'école laïque soit le creuset de la démocratie. A telle enseigne qu'il milite pour une réforme radicale de l'orthographe, ce "fléau public", faisant passer la langue parlée avant la langue écrite.

La retraite, il partage son temps entre l'histoire de la langue française et son atelier de menuiserie. Il meurt à Paris en 1938. Brunot nous aura appris que la langue appartient à ceux qui la parlent.

FRANÇOIS HEINTZ

* Histoire de la langue française, 1945-2000. Tome 16, 26e volume. CNRS éditions, sept. 2000. 1032 p. 480 F.

Sources : nous remercions la Société historique du 14e (2, place Ferdinand-Brunot 75675 Paris cedex 14) qui nous a aimablement ouvert ses archives.



PHOTO : SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU 14E

LA FÊTE DE LA PAGE

Pour la huitième année consécutive, La Page fête les associations. La fête se déroulera le dimanche 10 juin (de 13 heures à 19 heures) dans les rues Mouton-Duvernet et Saillard, rues, en principe, interdites aux voitures le dimanche. C'est donc sous le double aspect de la démocratie locale et de la limitation de l'automobile dans la ville que se passera notre fête. Par ailleurs, cette année est toute particulière : voilà 100 ans, le 1er juillet 1901, les citoyens ont obtenu le droit de se rassembler dans un but non lucratif. C'est pourquoi, nous avons invité plus de 70 associations et que nous n'organiserons pas de vide-greniers.

Comme d'habitude la fête n'est pas subventionnée ! Nous demandons donc à chaque association, à la fin de la journée, de nous reverser une participation pour couvrir nos frais.

Nous souhaitons également renforcer le côté animations : artistes de rue, chanteurs, musiciens, poètes, comédiens etc. Toute suggestion est bienvenue ! Pour plus d'informations : contactez Muriel Rochut au 06 60 72 74 41 ou par e-mail : murielrochut@hotmail.com

NORD-SUD, LA FRACTURE DE LA POSTE

Au sud du 14e, entre le boulevard Brune et le périphérique, le bureau de poste de la place de la Porte-de-Vanves est fermé depuis le mois de janvier. Il a été transféré rue Raymond-Losserand à côté de l'église Notre-Dame du Rosaire. Les anciens voisins le déplorent : non seulement les personnes âgées peinent à traverser le boulevard Brune, où le temps consenti à la traversée des piétons est bien court, mais aussi bon nombre d'habitants regrettent le départ d'un des rares services publics du quartier. Et bien sûr les voisins du nouveau bureau se réjouissent du transfert.

Au nord de l'arrondissement, ces dernières années, La Poste a non seulement rénové les anciens bureaux mais elle en a aussi créés deux dans un périmètre assez restreint : un rue Daguerre, et un autre place des Cinq-Martyrs, à la limite du 15e arrondissement. Ceux-ci sont vastes, on y attend rarement plus de cinq minutes, même aux heures de pointe, et les employés, moins stressés qu'à la poste de la rue Pernety ou de l'avenue du Général-Leclerc, sont nettement plus accueillants. L'implantation du second bureau de poste au milieu d'une zone d'immeubles abritant des sièges sociaux montre par ailleurs qu'il n'a pas été ouvert pour satisfaire les besoins des particuliers mais ceux des entreprises. La Poste ne peut avoir les mêmes égards pour tout le monde.

LAURENCE CROQ

"LA PAGE" SUR LA TOILE !

Notre tout nouveau site à l'adresse : www.denfert.com/lapage. Vous y trouverez les événements en cours, quelques bonnes "une", du n°1 au plus récent, un sommaire du numéro en vente, des photos et bien d'autres informations. N'oubliez pas toute l'actualité de la semaine sur le courrier électronique hebdomadaire. L'abonnement est gratuit.

La Page

est éditée par l'association L'Equip'Page : BP523, 75666 Paris Cedex 14. Tél (répondeur) : 01.45.41.75.80. Fax : 01.40.44.94.86. Courriel : lapage14@noos.fr. Directeur de la publication : Jacques Bulot. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 12801674. Impression : Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : mai-juin 2001.

"Le Roman vrai" de mon amie Marcelle

Marcelle Brisson est Québécoise, philosophe et écrivaine. Elle fut membre de l'Equip'Page (voir La Page n° 48). Les éditions du Québec viennent de publier la première partie de son autobiographie, "Le Roman vrai" (1). C'est une vie singulière que la sienne. Ses débuts évoquent la quête d'absolu de certaines adolescentes de la fin du XIXe siècle. Une vie d'engagements ponctuée par deux rendez-vous d'amour : le premier avec Dieu, elle vivra 13 ans avec lui cloîtrée dans un monastère, le second avec Mikel Dufrenne, philosophe français. Elle a alors 40 ans et c'est entre Montréal et Paris, souvent rue Antoine Chantin, qu'ils vivront cet amour.

Marcelle Brisson : Mon enfance n'a pas été rose, mais heureuse. Pour des raisons financières nous déménageons souvent. C'était joyeux, les voisins passaient, nous aidaient. Ces déménagements dépendaient essentiellement des pertes ou des gains de ma mère qui était, comme ses parents, une "gambler". Mon enfance a été colorée, pittoresque, la religion ne comptait pas trop. Dès 5 ans j'étais aux côtés de ma mère dans des barbotes et je savais déjà lire sur son visage ses bonheurs et ses affres. Je compris ainsi qu'autour d'une table tout pouvait se jouer facilement et que l'on pouvait sans fin tout perdre et tout recommencer.

Paule Lascoumes : Le cours de ta vie a-t-il quelque chose à voir avec cette idée qu'une nouvelle donne peut tout changer ?

M.B. : Bien sûr, mais je ne l'ai découvert que peu à peu pendant mon analyse. L'école changea beaucoup ma vie. Je me passionnai pour la lecture qui m'ouvrait au monde. Avec quelques compagnes de classe, j'entrepris la découverte d'un ailleurs ; on faisait les "routes". Je me convertis à un

catholicisme fervent sous l'influence d'auteurs français : Péguy, Bloy, Fournier, Rivière. Je sublimai mes aspirations à la route en un itinéraire spirituel. A dix-neuf ans, après ma deuxième année de philosophie à l'université, j'interrompis mes études pour entrer à l'Abbaye Ste Marie. J'y suis restée treize ans.

P.L. : Comment as-tu pu rester si longtemps dans ce monastère ?

M.B. : Au Québec il n'y avait pas de place pour les femmes instruites dans l'enseignement supérieur. C'était la chasse gardée des religieuses. Mon lieu sera donc l'union avec Dieu. Je ne voulais pas d'une vie banale et ordinaire même religieuse. C'est pourquoi je choisis le cloître. Dans le monastère la vie quotidienne est telle que l'on subit un lavage de cerveau. Les horaires et le silence imposés, la nourriture frugale, l'enchaînement des études, des lectures... conférences, chants, prières, entraînent une fièvre spirituelle. On est totalement sous influence. Je devins une moniale exemplaire, "la sainte du monastère". Mais ainsi, je n'étais pas assez "dépareillée", pas assez unique et singulière. Je devins mystique ; en même temps, s'ouvrait une brèche dans la clôture du monastère.

P.L. : Après 13 ans d'enfermement radical, tu fais une grave dépression ; quelles en ont été les premières manifestations ?

M.B. : Mon corps s'est rebellé le premier par des insomnies et des troubles digestifs incessants. La nouvelle abbesse, une canadienne française, a accepté que je fasse une cure psychanalytique. Pendant trois ans et avec la permission de l'évêque, je sortais une fois par semaine du cloître accompagnée par une sœur tourière. C'est seulement après ce travail que je me suis enfin sentie

capable de quitter le monastère et d'affronter la vie laïque.

P.L. : Tu quittes l'abbaye à 33 ans avec 100 dollars en poche. Tu écris : "Je suis entrée au monastère Canadienne Française et j'en suis sortie Québécoise".

M.B. : Une prise de conscience de la population francophone du Québec, de son identité propre et pour plusieurs d'un engagement pour la souveraineté du Québec, voire de son indépendance. Les moniales françaises qui nous dirigeaient étaient royalistes, maurrassienne : elles humiliaient les Québécoises.

P.L. : Tu vas découvrir la "vrai vie", les engagements politiques, sociaux, philosophiques...

M.B. : Je dois réapprendre l'histoire de 49 à 62, me trouver un logement, un travail, redécouvrir le monde des magasins, du cinéma. J'ai repris ma vie d'adolescente où je l'avais laissée. Pendant mon absence, l'enseignement s'était laïcisé, il y avait un besoin urgent de professeurs ; avec mon bac de philo, je trouve facilement un poste. Les méthodes de l'école active de Freinet me passionnent, je reprends mes études de rhétoriques. Mon goût pour l'aventure revient avec celui de la liberté. Je pars visiter l'Europe, Paris, Londres, l'Italie. La Sicile me vaut une aventure malheureuse qui renforce mon militantisme dans le combat que les femmes mènent autour de Gisèle Halimi. Les partis de l'indépendance sont en marche. Je deviens une syndicaliste acharnée, prenant des initiatives pour la formation des maîtres, je milite contre la guerre au Viêt-Nam, pour le boycott des produits de l'apartheid, pour la parité des salaires hommes femmes. Ma vie de militante n'excluait en rien ma vie amoureuse. Je

vivais la philosophie du carpe diem, je prenais mon plaisir quand il se présentait. En 67, je m'inscrivis, à un séminaire animé par Mikel Dufrenne, professeur de philosophie à Nanterre, et je vais peu à peu tomber "en amour" avec lui.

P.L. : As-tu eu peur, à ce moment, d'un nouveau départ vers un engagement radical ?

M.B. : J'ai très vite fait le lien entre l'amour de Dieu et l'amour de Mikel, les amours ont toujours un lien entre elles, le premier étant celui de la mère. Je craignais l'engagement amoureux car il pouvait entraîner la dépression. Comme nous n'avions pas la vie quotidienne redoutée, notre amour s'est beaucoup exprimé à travers notre correspondance, ce qui me faisait peur aussi. L'absence, la distance, idéalisent, je ne voulais pas d'un amour platonique, je voulais un amour charnel. Seul le risque pouvait bouleverser mon quotidien et me transformer. Je m'aperçus alors que j'imitais ma mère dans sa passion du jeu, cette mère qui ne m'attirait pas à elle. Je marchais les bras tendus vers l'inconnu...

C'est ainsi que se termine la première partie de son autobiographie, Marcelle s'arrête sur les premières lettres qu'ils ont échangées, témoignages émouvants et inquiets d'un amour débutant.

PAULE LASCOUMES.

(1) Marcelle Brisson, "Le Roman vrai", récit autobiographique, éd. Québec Amérique 2000.